

**MANIFESTATIONS
JARDINS
2023**

CAHIER DES CHARGES

Appel à candidatures

PROJETS PAYSAGERS

INSTALLATIONS PLASTIQUES

Parc de **Wesserling**
Ecomusée textile

Introduction

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des **Monuments Historiques** et labellisé « **Jardin remarquable** » depuis 2005, le Parc de Wesserling est le témoin de l'extraordinaire aventure textile d'une vallée des Hautes-Vosges, celle de la rivière Thur.

Ancienne « **Manufacture Royale d'impression sur étoffes** », son incroyable densité de bâtiments préservés, liés à l'industrie textile, en fait un lieu unique en France. Dès la naissance du site et la construction du château, des jardins sont aménagés. D'abord jardins d'ornement, témoins des modes d'aménagement des différents siècles et créés pour le plaisir des grands patrons, ils deviendront petit à petit jardins vivriers à disposition des ouvriers puis seront abandonnés avant d'être progressivement réhabilités.

Chaque année depuis 20 ans, des **concepteurs**, **artistes plasticiens** et **paysagistes** donnent vie au jardin en réalisant des créations éphémères qui surprennent, interrogent et séduisent les visiteurs estivaux.

Ces quatre dernières années, photographes professionnels et amateurs ont ouvert notre regard sur le monde grâce à leurs clichés chargés d'émotions.

Nous souhaitons pour cette nouvelle saison, proposer un triple regard sur le site à travers :

- une **exposition photographique** de printemps,
- des **installations plastiques** en place dès l'ouverture du site,
- et la perpétuation de notre **Festival des Jardins Métissés** pour la période estivale.

Cette année encore, une nouvelle thématique vous est proposée. Elle s'attache une fois de plus à mettre en lumière les valeurs du site, entre respect du passé et innovation, mise à l'honneur de notre **patrimoine** et offre de **jeux interactifs** pour nos visiteurs, créations artistiques nouvelles et développement durable.

Que vous soyez **paysagiste**, **artiste plasticien** ou **photographe**, invitez-nous à voyager dans des **mondes féériques**, faites-nous habiter les jardins de nos **contes** d'enfants et attirez-nous au **pays de des rêves** !



SOMMAIRE

THÉMATIQUE ANNUELLE 2023

« VOYAGE DANS DES MONDES FÉÉRIQUES »

p.4

- 1- Les origines de la thématique : des jardins à habiter p.5
- 2- Le lien avec l'histoire de Wesserling p.6
- 3- La déclinaison de la thématique annuelle en différentes catégories p.7
- 4- Le lien avec le reste du site p.9

CATEGORIE : PROJETS PAYSAGERS

p.10

- 1- Généralités sur le Festival des Jardins Métissés p.11
 - Public visé
 - Calendrier de la manifestation
- 2- Conditions de participation p.12
 - Contenu du dossier de candidature
 - Prescriptions techniques concernant la conception
 - Critères de sélection des projets
 - Propriété intellectuelle
- 3 - Conditions pratiques de réalisation p.16
 - Le site d'intervention
 - Budget de matériaux alloués au projet
 - Rémunération des concepteurs
 - Déroulement de la construction des jardins
- 4- Communication p.20
 - Accompagnement de la manifestation
 - Contenu du dossier communication
 - Pass «Concepteur»
- 5- Formulaire de candidature p.22

CATEGORIE : INSTALLATIONS PLASTIQUES

p.23

- 1- Thématique de l'appel à candidature
 - Déclinaison du thème des « mondes féériques » p.24
- 2- Calendrier de la manifestation p.24
- 3- Conditions de participation p.25
 - Contenu du dossier de candidature
 - Prescriptions techniques
 - Sélection par un jury
 - Propriété intellectuelle
- 4- Conditions pratiques de réalisation p.27
 - Le site d'intervention
 - Budgets alloués au projet
 - Déroulement du chantier
- 5- Communication p.30
 - Accompagnement de la manifestation
 - Contenu du dossier communication
 - Pass « créateur »
- 5- Formulaire de candidature p.31

ANNEXES

p.32

FICHE CONTACT

p.56

THÉMATIQUE ANNUELLE 2023 :

« VOYAGE DANS DES MONDES FÉÉRIQUES »



1- Les origines de la thématique : des jardins à habiter

Depuis de nombreuses années, le Festival des Jardins Métissés a pris un visage très construit avec de nombreuses structures générant des **espaces abrités** à l'intérieur même des parcelles.

D'un **esthétisme affirmé**, ces constructions permettent de faire voyager nos visiteurs dans la thématique annuelle dès le premier coup d'oeil. Elles assurent également des **espaces à l'ombre** dans un jardin régulier très ensoleillé et parfois peu agréable lors des périodes de fortes chaleurs. Ces constructions deviennent également le support d'activités ludiques et de découvertes, elles sont le point d'orgue des déambulations à l'intérieur des jardins et focalisent l'attention du public.

En parallèle, les thématiques du Festival ont peu à peu évoluées, passant d'un champ très conceptuel à celui des **contes de fées** puis des grands romans du XIXème et celui des voyages autour du monde. Pour cette année anniversaire, pour les 20 ans du Festival, nous avons souhaité marier les deux évolutions et inviter nos visiteurs à pénétrer dans un monde féérique, qu'il soit celui des contes de notre enfance ou des **lieux mythiques** de la planète sur lesquels reposent de nombreuses histoires et qui abritent des **habitations insolites**.

L'idée a été de partir des jardins et de proposer un Festival de « **cabanes des contes** » où les constructions qui occuperont le centre de chaque parcelle ne seront qu'un prétexte pour voyager à travers des jardins colorés, surprenants, à l'atmosphère unique.

Le but est de faire oublier au visiteur qu'il se trouve à Wesserling, il doit être emporté dans l'**imaginaire** des concepteurs.



2- Le lien avec l'histoire de Wesserling

A Wesserling, l'année est rythmée par deux événements majeurs : le **Festival des Jardins Métissés** avec ses **nocturnes d'été** et **Noël au jardin**, les balades contées du mois de décembre. Lors de ces deux périodes, des personnages costumés, souvent avec une forte personnalité, interpellent les visiteurs et les attirent dans leurs mondes particuliers.

En été, un jeu est à la disposition de notre public, chaque personnage détient l'une des clés de cette chasse au trésor et les visiteurs doivent interagir avec eux pour trouver la solution finale.

En décembre, les visiteurs suivent les personnages qui jouent un rôle, incarnent qui une princesse, qui un serviteur ou une couturière... Les contes de notre enfance sont ré-écrits et intégrés à l'histoire de Wesserling. La princesse devient la fille des grands patrons, la couturière est sa marraine et le serviteur est celui du responsable de l'usine. Chaque année, un nouveau conte est proposé, de nouveaux personnages (donc de nouveaux costumes !) sont créés, un nouveau parcours est élaboré et bien sûr les décors, basés sur les éléments du Festival, prennent un nouveau visage.

C'est cette féérie, cette présence forte des contes et des histoires de notre enfance qui donne sa tonalité aux événements culturels sur le site historique qu'est Wesserling. Faire rêver, interpeller, déconnecter les visiteurs du monde actuel sont les maîtres mots de la programmation annuelle du Parc de Wesserling.

« **Le voyage dans des mondes féériques** » n'en devient que plus cohérent.

Mais Wesserling c'est aussi un site du XIXème siècle avec son château, ses jardins historiques et poétiques, supports matériels et visibles pour une féérie moderne. Ne reste plus qu'à ajouter des constructions inattendues et nous voici plongés au coeur d'un recueil de contes et légendes !



3- La déclinaison de la thématique annuelle en catégories

La thématique annuelle s'exprimera à travers 3 catégories d'installations.

1- L'exposition photographique avec

- l'**habitat insolite** autour du monde
- les **rencontres féériques** et inoubliables
- les **lieux mythiques**, uniques et poétiques.



2- Les projets paysagers, les « Jardins de cabanes des contes »

Chaque jardin offre une **déambulation** dans un aménagement dont les caractéristiques (végétaux, revêtements de sols, éléments décoratifs...) transportent les visiteurs dans une atmosphère unique, un **monde féérique**. Le point d'orgue de la découverte de chaque jardin est **une construction inattendue et insolite**, une « cabane » occupant le coeur de la parcelle.

Chaque élément est important : le parcours invitant à la promenade et laissant le temps de s'immerger dans l'ambiance de chaque monde, l'élément construit qui doit être surprenant, visitable et unique et l'ensemble des végétaux et matériaux qui renforcent la spécificité de chaque jardin.



Exemples de jardins :

- Au coeur des nos paysages entre forêts et champs cultivés se blottissent les 3 cabanes des 3 petits cochons (briques, bois, paille)
- Dans un jardin gourmand et coloré se niche la maison de pain d'épices, chocolats et bonbons de la sorcière d'Hansel et Gretel
- Entre jungle humide et savane africaine, toutes les couleurs vives des boubous des femmes invitent à découvrir la case africaine de Kirikou
- Et si toutes les plantes étaient grimpantes ? Arriverions-nous jusqu'à la cabane de jardin de Jack et le haricot magique ?
- Il est des labyrinthes aux couleurs psychédéliques où l'on se perd entre les cartes à jouer jusqu'au château de la Reine de coeur d'Alice au pays des merveilles
- Vous pensiez être grand ? C'est un jardin de plantes immenses, surdimensionnées qui vous entoure, jusqu'à la maison des 7 nains de Blanche-neige
- Entre roses et ronciers, pavots somnifères ou chanvre hypnotique se dévoilent les tours du château de la Belle au bois dormant et la chambre de la princesse

...

Laissez parler votre âme d'enfant !

3- Les installations plastiques

Pour occuper les espaces interstitiels, les perspectives majeures, les petits lieux uniques blottis au coeur des jardins, un appel à candidature est ouvert à tous les artistes qui souhaitent nous faire voyager à travers leurs œuvres plastiques.

L'œuvre doit être originale, faire rêver, évoquer un monde merveilleux et féerique.

Elle peut être un élément d'un conte connu surdimensionné ou réinterprété pour attirer l'attention. Un personnage fait de matériaux inattendus, une porte vers un autre monde, une série d'illustrations mises en scène...

A vous de nous faire **voyager** dans des **mondes féériques** issus de votre imagination !



4- Le lien avec le reste du site

Le Parc de Wesserling c'est aussi un **Musée Textile** et une **Grande Chaufferie**, espaces d'expositions ouverts à la création **contemporaine** et à l'**expérimentation**.

Pour assurer la cohérence du site, la thématique annuelle est déployée sur les 3 pôles culturels. Au Musée Textile, les expositions accueilleront :

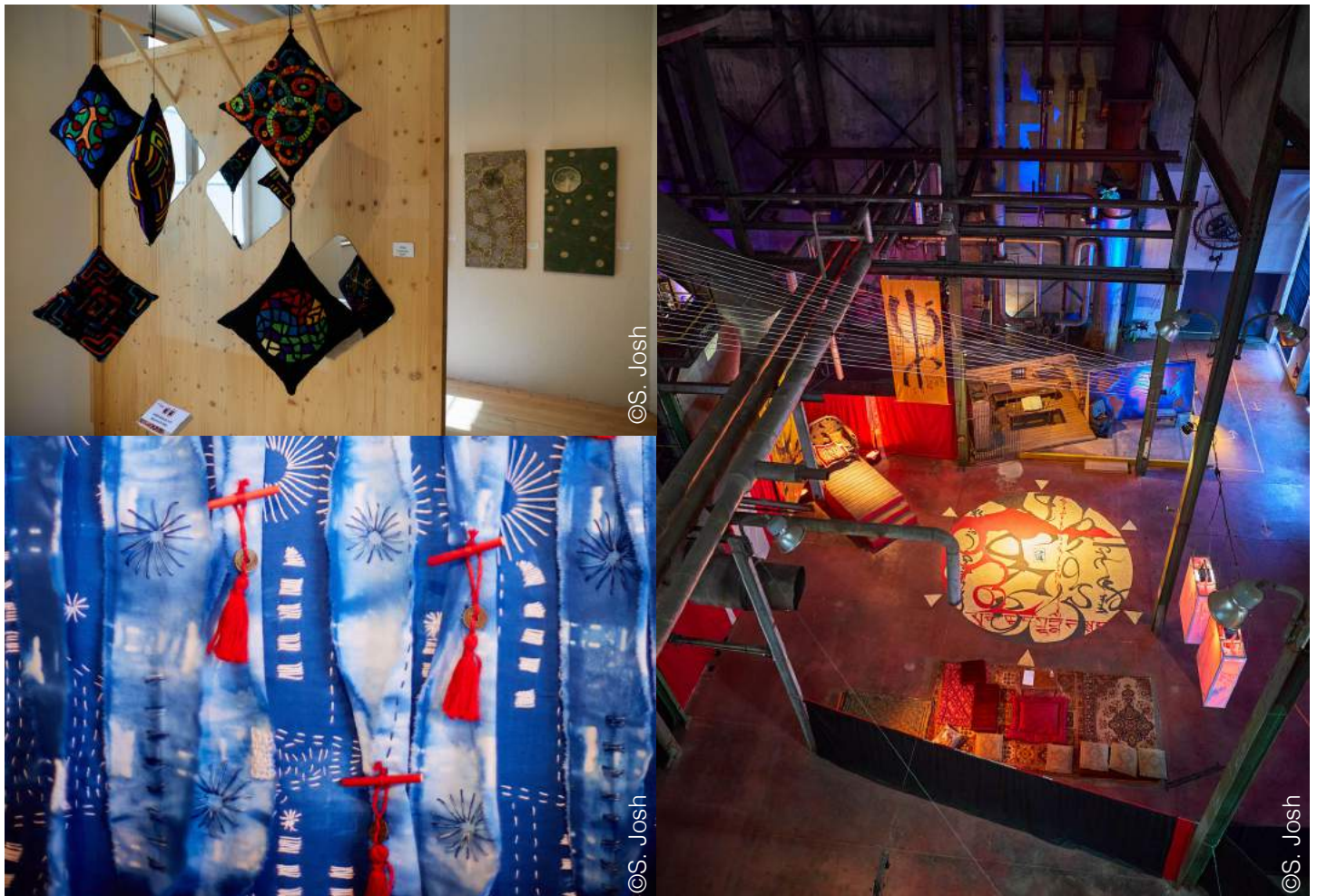
- une **rétrospective des costumes** créés pour les nocturnes d'été et l'évènement de Noël au Jardin. Ces costumes uniques, réalisés spécialement pour le Parc, ont tous une histoire particulière.

Les contraintes techniques liées aux activités faites par les personnages (danse, cuisine, dessin...) ou imposées par la météo (il faut pouvoir s'habiller de manière chaude sous la robe de princesse à Noël !) seront dévoilées au visiteurs. Pour rendre l'exposition encore plus vivante, des photographies des personnages costumés en pleine action seront ajoutées.

- le musée accueille tous les ans une **exposition de quilt** (ou patchwork), un art textile dont les artistes contemporains sont de véritables artisans de la matière. Déclinée autour du voyage pour 2022, l'exposition aura pour thématiques les contes, les mondes fantasmés et féériques.

A la **Grande Chaufferie**, l'installation restera minimaliste pour laisser pleinement la place à l'ambiance même du lieu.

Le parcours historique sera émaillé **d'illustrations imprimées** et d'oeuvres d'art liées à l'univers du conte et de la poésie. Un parcours conté, spécialement créé pour faire découvrir de manière poétique les différentes espaces de la Grande Chaufferie sera diffusé par hauts-parleurs.



CATEGORIE PROJETS PAYSAGERS



1 - Généralités sur le Festival des Jardins Métissés

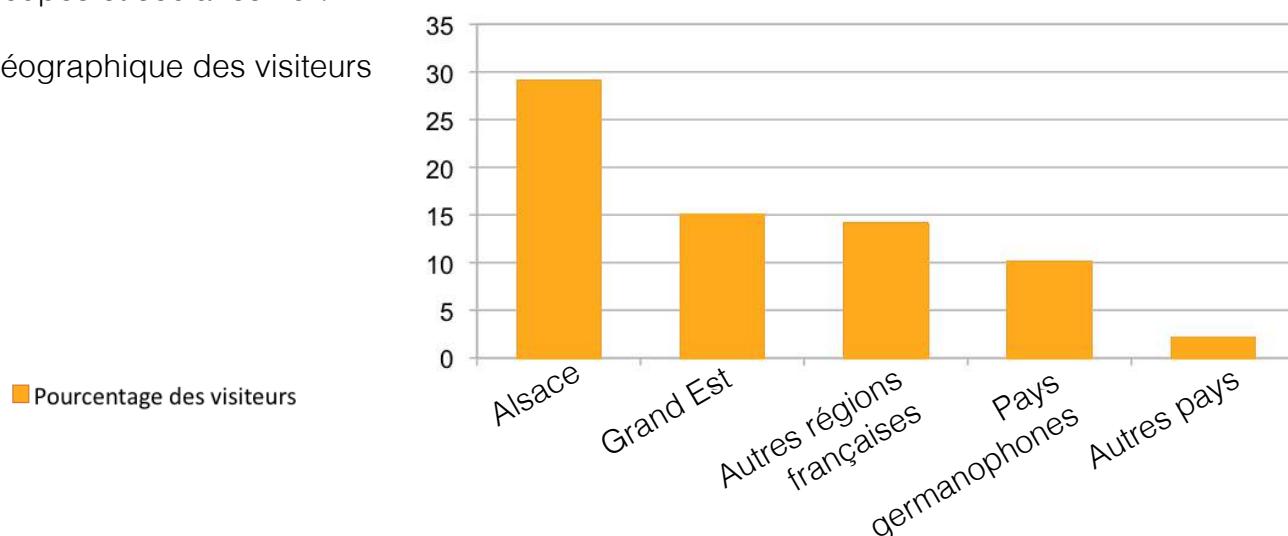
Public visé

Avec une moyenne de plus de 60 000 visiteurs ces dernières années, le Festival des Jardins Métissés est l'un des principaux « **rendez-vous jardins** » de l'est de la France.

Les visiteurs du Festival

- Visiteurs individuels 80 %
- Groupes et scolaires 20 %

L'origine géographique des visiteurs



La fréquentation et la typologie de la clientèle varient en fonction des différents mois du Festival :

- **Les groupes scolaires** fréquentent les jardins pendant les mois de mai et juin puis de septembre et octobre et profitent des nombreuses animations proposées par l'équipe pédagogique du Parc.
- **Les visiteurs individuels** fréquentent le Festival avec de fortes affluences les week-ends, notamment sur la période estivale.

Calendrier de la manifestation

18 NOVEMBRE 2022

date limite de réception des dossiers complets de candidature

MI DÉCEMBRE 2022

sélection des projets

JANVIER 2023

visite sur site des équipes retenues pour le Festival

FÉVRIER À MAI 2023

montage des jardins
Structures finalisées pour la mi-avril 2023
Semis-plantations à réaliser entre mi-avril et mi-mai 2023

15 AVRIL 2023

date limite de remise du dossier communication (sous format numérique)

19 MAI 2023

date limite de réception des jardins

4 JUIN 2023

inauguration officielle du Festival des Jardins Métissés

8 OCTOBRE 2023

clôture du Festival des Jardins

2 - Conditions de participation

Contenu du dossier de candidature

Les candidats adresseront au Parc de Wesserling au plus tard le **18 novembre 2022** avant minuit leur dossier de candidature.

Pièces administratives du dossier

- acte de candidature (cf. p. 22 du cahier des charges),
- dossier présentant vos réalisations antérieures, votre travail.

Pièces du dossier projet

- une notice explicative développant l'esprit du projet en lien avec la thématique et le site et proposant un titre pour le jardin
- un plan masse en couleurs du jardin, éch. 1/100 précisant les structures et matériaux prévus
- un plan de plantation, éch. 1/100
- une coupe significative du projet
- une page libre présentant perspective, croquis à main levée, axonométrie et/ou schémas de principe pour tout élément technique particulier (ancrage au sol, éléments en suspension...)
- un texte technique descriptif détaillant les modalités de réalisation du jardin
- un chiffrage détaillé du projet
- un calendrier d'intervention précisant le nombre de jours que nécessitera la mise en œuvre du projet ainsi que le nombre de personnes qui travailleront à sa réalisation
- un programme de gestion de la parcelle pendant la durée du Festival.

Facultatif : maquette du projet

La localisation définitive est définie par l'organisateur et peut impliquer une adaptation de l'œuvre à l'existant.

Ces documents peuvent être remis par courrier ou en mains propres à l'adresse suivante :

Parc de Wesserling – Ecomusée textile

Festival des Jardins Métissés 2020

Rue du Parc

68470 Husseren-Wesserling

Ou envoyés par mail sur jardins@parc-wesserling.fr (dans le cas d'un envoi numérique, nous vous conseillons fortement de vous assurer de la bonne réception de votre dossier auprès de votre destinataire).



Prescriptions techniques

Le Parc accueille chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. L'ensemble des constructions, cheminements et installations doivent donc être aménagés de manière à supporter cette **fréquentation** sur la durée du Festival (4 mois et demi). Vous êtes invités, si nécessaire, à vous adjoindre les compétences d'un technicien au sein de votre équipe.

La présence d'**éléments interactifs** demandés au sein des jardins entraîne énormément de manipulation libre par l'ensemble des visiteurs et notamment le jeune public. Malgré une surveillance constante des jardins, nous ne maîtrisons pas les gestes, plus ou moins délicats, de notre public. Tout élément doit donc être conçu pour durer toute la période du Festival (4 mois et demi) et supporter une utilisation répétée sans devenir dangereux pour la sécurité des visiteurs.

Les **chemins ou passages** doivent être aménagés de manière à offrir un **accès universel** (notamment poussettes et personnes à mobilité réduite). Le Parc possède le label Tourisme & Handicap et les jardins sont accessibles dans toutes leurs parties. Dans ce cadre, il est souhaitable de prévoir des passages d'une largeur de 0,80 m au minimum. La déclivité des cheminements ne doit pas dépasser 5 % (ou 8 % sur une distance limitée à 2 m). Ils doivent également permettre la visite de **groupes scolaires** (environ 20 à 30 enfants par groupe et jusqu'à 400 enfants par jour).

Toutes les parcelles sont équipées d'une **arrivée d'eau** et d'une **prise électrique**. Nous disposons également d'équipements complets de sonorisation pour l'extérieur (amplis, enceintes, lecteurs de carte SD) que nous tenons à votre disposition sur demande et sous réserve d'acceptation par le service technique.

Le Parc de Wesserling est engagé dans la voie du **respect constant de l'environnement**. Une préférence est accordée aux matériaux naturels, recyclables ou recyclés et également récupérés sur site ou dans la nature environnante.

La mise en place de matériaux au sol (paillage, minéral...) doit être réfléchie de manière à permettre le non mélange de ces matériaux avec la terre sous-jacente et donc la récupération plus aisée à la fin du Festival. Dans cette optique, il est fortement recommandé d'intégrer dans la liste de fournitures des bâches ou **géotextiles** permettant d'isoler les revêtements du sol.

Pour délimiter les cheminements sur vos parcelles, nous tenons à votre disposition des **voliges métalliques** très faciles d'utilisation, à installer par vos soins.

Féeries nocturnes au Jardin

Les Jardins sont ouverts en nocturne les week-ends du mois d'août, du jeudi au dimanche, de **18h à 23h30**.

Les visiteurs sont invités à venir découvrir le site de nuit pour une promenade féerique et poétique, animée par des personnages issus de l'histoire qui a inspiré la thématique de l'année.

Les Jardins sont mis en lumière par l'équipe technique du Parc. L'installation du matériel d'éclairage a lieu en juillet.

Les concepteurs doivent donc prévoir que leur jardin soit accessible dans le cadre d'événements nocturnes. Vous êtes également invités à proposer **une intégration des spots** ou autre source lumineuse dans votre projet initial, cela rendra cet événement estival d'autant plus cohérent avec le concept de base de la parcelle.



Critères de **sélection** des projets

Le jury sera composé de salariés et bénévoles des deux associations de gestion des jardins ainsi que de professionnels du monde du paysage (entrepreneur paysagiste, paysagiste concepteur, artiste plasticien, membre du réseau Parc & Jardins d'Alsace ou encore membre de service espaces verts de ville).

4 dossiers seront retenus parmi les candidatures reçues. Les candidats seront avertis du résultat par courrier.

Les critères analysés par le jury sont les suivants :

Un Festival de Jardins qui « métisse » les végétaux

Le végétal doit être prédominant, les concepteurs n'ayant pas ou peu de connaissances en matière de jardin sont invités à s'adjoindre les compétences d'un paysagiste ou d'un technicien pour l'utilisation du végétal au sein de leur proposition.

La parcelle doit rester attrayante tout au long du Festival grâce à la **succession des périodes de floraison**, l'utilisation de **feuillages** aux couleurs variées, la création de compositions où les **fruits** peuvent être mis à l'honneur... La palette végétale doit également allier plantes horticoles, végétaux utiles (plantes tinctoriales, plantes à fibres, plantes médicinales...) et légumes.



Des jardins révélant l'histoire du site patrimonial et de son paysage

Wesserling étant une ancienne **industrie textile**, les clins d'oeil à son histoire sont appréciés : choix des végétaux (en lien avec les fibres ou les colorants), dessin des parterres (évoquant les motifs textiles), présence de matériaux et machines évoquant le monde industriel (vapeur, métal, engrenages...). L'oeuvre doit s'intégrer pleinement dans le paysage environnant en jouant avec les points de vue, mettant en valeur les structures existantes ou proposant une nouvelle manière de regarder le site.

Des espaces proposant des éléments ludiques, pédagogiques et interactifs

Les structures **de grande taille**, surprenantes et invitant à la découverte sont très appréciées des visiteurs : plate-formes en hauteur, tunnels plus ou moins longs, travail sur des matériaux perméables à la vue ou opaques...

Le **parcours** au sein du jardin doit être réfléchi pour proposer une **succession des sensations** (jeux de couleurs, passage de l'ombre à la lumière, variabilité des matériaux...), une multiplicité des cheminements (variation de largeur de parcours, de revêtement de sol, plusieurs cheminements possibles...), la possibilité de s'installer pour **se reposer**, rêver ou profiter (réflexion sur le mobilier : bancs, chaises, hamacs, tables pour pique-niquer...) et l'installation **d'éléments ludiques** par la dissémination d'indices permettant de résoudre une énigme ou d'objets étranges et de machines extraordinaires à manipuler (objets sonores, illusions d'optiques, œuvres d'art participatives à compléter...).

Un jardin inspiré de la thématique de l'année, « Jardin de cabanes des contes »

Le coeur du jardin doit être **une construction habitée et habitable**, à la forme étonnante, aux matériaux inattendus. Cette « **cabane** » doit faire voyager par l'imaginaire mais aussi les 5 sens. Elle peut faire peur ou attirer, donner envie de la croquer ou de la traverser...

Mais cette structure doit aussi se laisser deviner et n'être que l'aboutissement d'un cheminement dans un monde qui lui est propre. Le jardin doit évoquer par son dessin, les matériaux et végétaux choisis, **le monde féérique** dans lequel le visiteur est emmené.

Vous pouvez choisir de nous faire voyager dans un autre pays ou dans un monde totalement imaginaire. Vous pouvez nous faire découvrir des techniques de constructions, des architectures de l'autre bout du monde ou nous entraîner dans votre folie créatrice.

Le plus important est de conserver une **cohérence entre la « cabane » centrale et son jardin**. L'un ne peut fonctionner sans l'autre.



Propriété intellectuelle

Le projet de conception, les dessins et tous les documents fournis restent la propriété des concepteurs. Les documents graphiques peuvent être **publiés ou exposés**. Les noms de leurs auteurs sont toujours spécifiés. Il en va de même pour les photos qui sont réalisées par l'organisateur. Elles peuvent être utilisées, libres de droit, pour les opérations de promotion de l'évènement et pour sa communication générale sur les jardins et ceci sans limite de durée.

Les jardins créés pour le Festival des Jardins Métissés avec le budget consacré à cet évènement et l'ensemble des structures qu'ils contiennent, **restent la propriété de l'organisateur**. Le Parc de Wesserling s'engage à mentionner : « Créé pour le Festival des Jardins Métissés – Année xxxx / Artiste : nom, contact ».

Le Parc peut apporter à l'œuvre, après la première année de présentation de cette dernière au public, des transformations, dès lors qu'elle aura été conservée en vue de nouvelles présentations.

3 - Conditions pratiques de réalisation

Le site d'intervention

Le Parc de Wesserling, localisé sur une ancienne moraine glaciaire, présente des espaces très différents :

Le Parc de Wesserling, localisé sur une ancienne moraine glaciaire, présente des espaces très différents :

- des terrasses méditerranéennes très ensoleillées et architecturées (bordées de murs de pierres, parcourues d'allées gravillonnées)
- un parc à l'anglaise très arboré dédié au sentier pieds-nus
- un potager de production géré par une association d'insertion
- **un jardin régulier** où se déploient 4 grandes parcelles planes de 600 m².

C'est ce dernier espace qui est consacré au Festival des Jardins.

D'une année sur l'autre, la conservation de certaines structures est envisageable et proposée aux concepteurs.

Pour obtenir la description complète de ces espaces ainsi que l'historique du Parc de Wesserling, vous pouvez consulter les annexes du cahier des charges qui vous présentent les différentes parcelles.



Les quatre parcelles du jardin régulier et le château en arrière-plan
Festival des Jardins Métissés 2018 - Thématique : Le Japon

Budgets de matériaux alloués au projet

7500€ TTC de matériaux payés sur justificatifs

Cette somme concerne exclusivement les végétaux et matériaux divers utilisés pour la réalisation de l'œuvre. Un minimum de **30 %** du budget doit être consacré aux **végétaux**.

L'achat de matériels (outils notamment) et d'équipements de protection individuels ne sont pas compris dans ce budget.

Les locations d'engins, les éventuels frais de transport de matériel particulier et l'intervention d'une entreprise extérieure chargée d'une mission spécifique non réalisable par le ou les concepteurs doivent être au préalable validés par l'organisateur avant d'être confirmés au fournisseur.

Les dépenses sont remboursables sur présentation d'une facture détaillée complète.

Certaines commandes peuvent être directement effectuées par l'organisateur pour grouper les besoins des différents concepteurs et bénéficier potentiellement de tarifs avantageux.

La matière première utilisée et transformée sous forme de création restera propriété de l'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling.

Attention : si les dépenses artistiques réelles sont inférieures au montant du budget prévisionnel, il est impossible de transformer le budget non utilisé en frais d'honoraires. Les budgets alloués à chaque poste sont indépendants.

Fournisseurs partenaires

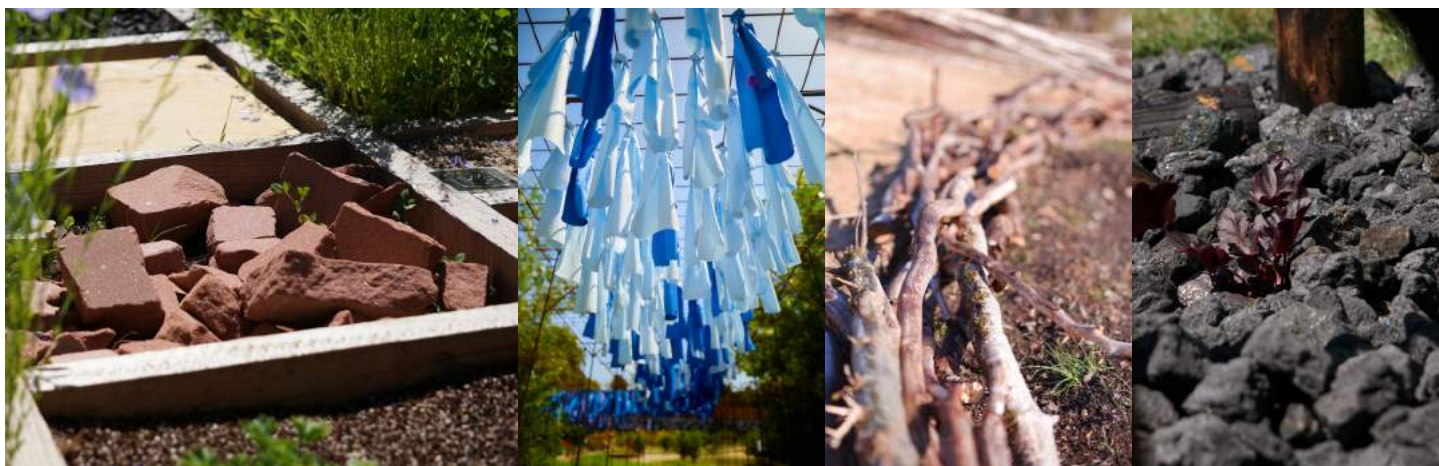
Depuis quelques années, pour renforcer le **réemploi des matériaux et le recyclage** de ceux-ci, le Parc a fait appel à des fournisseurs partenaires, notamment des entreprises possédant des chutes de fabrication, non valorisables en commercialisation.

Dans la limite des stocks disponibles, il peut être possible de fournir gratuitement :

- du tissu type velours, lin ou coton de 180 à 240g/m² de différentes couleurs voire des imprimés ou effets de motifs particuliers
- du tissu type voilage
- des fils de coton (DMC)
- des cordages techniques (type cordages de bateau, de différents diamètres et torsions)
- des toiles de plafond tendu
- des cepes de vignes
- du charbon déclassé (très joli paillage noir)
- des palettes (pour faciliter les constructions)
- des branches de noisetiers et de saules
- des perches d'épicéa, billots de bois, écorces...
- du broyat de branches.

Si vous souhaitez intégrer ces matériaux à votre conception, vous pouvez le faire, la disponibilité sera vérifiée au plus vite dès votre sélection auprès de nos partenaires.

Ceci permet d'être économes sur le budget matériaux mais également de valoriser des chutes d'industrie par le biais d'une intervention artistique.



Rémunération des concepteurs

Lors de votre candidature, deux choix sont possibles :

- soit vous candidatez pour **uniquement concevoir** un jardin, la réalisation étant assurée en interne ou grâce à l'un de nos partenaires (CFA, Lycée...)
- soit vous candidatez pour **concevoir et réaliser** le jardin complet.

Candidature pour une conception pure

750€ TTC de rémunération comprenant :

- les honoraires pour la création du jardin
- le règlement par le concepteur des cotisations sociales et fiscales relatives à ces honoraires
- les déplacements de l'équipe de conception (visite de site et vernissage)
- la présence obligatoire du concepteur au vernissage
- la réalisation d'un texte explicatif et de présentation de son projet et de sa démarche artistique, accompagné d'un visuel.

Candidature pour une conception et une réalisation complète du jardin

750 euros + 2000 euros TTC de rémunération soit **2750€ TTC** de rémunération totale comprenant :

- les honoraires pour la création du jardin
- le règlement par le concepteur des cotisations sociales et fiscales relatives à ces honoraires
- la réalisation du jardin sur site
- les déplacements de l'équipe de conception
- la restauration du concepteur lors du chantier sur place (l'hébergement étant pris en charge par le Parc – voir paragraphe suivant)
- la présence obligatoire du concepteur au vernissage
- la réalisation d'un texte explicatif et de présentation de son projet et de sa démarche artistique, accompagné d'un visuel.

Pour les concepteurs habitants en France, la facture doit comporter un numéro de SIRET ou un numéro d'adhérent à la maison des artistes, les autres concepteurs doivent faire figurer un numéro intra-communautaire sur leur facture.

Sans ces éléments, il faudra passer par un contrat de travail. Le montant des honoraires est dans ce cas un montant brut, duquel sera déduit les diverses cotisations.

Concernant l'**hébergement**, celui-ci sera **assuré par le Parc** pour vos différents passages sur site. Vous serez logés en gîte, chambre d'hôtes ou hôtel. Ces logements pourront être partagés par différents concepteurs présents au même moment sur le site.

L'hébergement sera pris en compte dans la limite de **5 personnes par équipe et d'une durée de 2 semaines et demi maximum**.

Le Parc s'occupant de l'ensemble des hébergements directement, aucune indemnité particulière n'est donc prévue pour le logement.



Déroulement de la **construction** des jardins

Réunion de découverte des lieux

Une réunion d'échange avec les équipes du Parc et de visite des lieux sera planifiée en **janvier 2023**. Cette réunion sur place est obligatoire et permet d'organiser le futur chantier afin qu'il se déroule dans les meilleures conditions possibles que vous réalisiez le projet ou qu'il soit fait par nos soins ou ceux de l'un de nos partenaires.

Réalisation sur place

1- Dans le cadre d'une commande de **conception pure**

La réalisation du jardin sera effectué **en interne et/ou grâce aux partenaires**. Le Responsable des Jardins surveille la bonne réalisation de l'œuvre dans le respect du projet validé par le jury.

Il se réserve le droit d'apporter certaines modifications si celles-ci sont nécessaires notamment pour la sécurité des visiteurs. Ces modifications seront toujours **discutées avec les concepteurs**. Lors du chantier de nombreux allers-retours par mail et/ou téléphone sont prévus entre les concepteurs et l'équipe du Parc pour s'assurer de respecter les lignes directrices de la conception.

2- Dans le cadre d'une **conception et réalisation complètes**

La réalisation des Jardins sur place doit être faite **par les concepteurs**. Le Responsable des Jardins surveille la bonne réalisation de l'œuvre dans le respect du projet validé par le jury. Il peut demander des modifications en cours de chantier, notamment concernant la sécurité des visiteurs.

Le calendrier de mise en place devra être scrupuleusement respecté ainsi que le budget prévisionnel. Le démarrage du chantier et la livraison du jardin devront impérativement avoir lieu un jour de semaine après prise de rendez-vous avec le Responsable des Jardins. L'équipe des jardiniers du Parc ne travaille pas les week-ends et les jours fériés.

Les concepteurs sont tenus d'apporter l'outillage et les matériaux nécessaires à leur travail, et doivent être autonomes dans leur installation.

Une équipe technique, sur place, peut être brièvement mise à disposition. Cette équipe n'a pas pour vocation à construire les projets sous la direction des concepteurs. Elle peut par contre donner des conseils. Pour toute sollicitation de cette équipe technique, les interventions seront défactuées du budget réalisation sur la base des tarifs énoncés ci-dessous.

Si des travaux sont réalisés par l'équipe du Parc, ils sont déduits de ce montant sur la base de 100,- euros TTC par demi-journée et par personne ou de 30,- euros TTC pa

La mise en place des **structures construites** (cabanes, platelages, passerelles...) devra être finalisée pour **la mi-avril**.

Les **semis** de gazon, prairies fleuries et chanvre textile devront intervenir **avant le 30 avril** ou, pour le gazon, être remplacés par du gazon de placage. Les **plantations** doivent être réalisées entre **mi-avril et mi-mai**.

Durant la période du montage, les jardins restent **accessibles au public**. Il est donc demandé de respecter les limites de chantier qui auront été définies en concertation avec l'équipe jardins et d'être vigilant à tout matériel ou matériaux qui empiéterait sur les allées. Aucune dangerosité pour les visiteurs n'est admise.

L'appui de bénévoles apportant leur aide lors de la réalisation des chantiers sur site est acceptée. Ils pourront être logés par le Parc au même titre que les concepteurs et ceci dans la limite des places disponibles dans le gîte réservé.

Les aménagements doivent être en place au plus tard à la date limite de réception des œuvres soit le **19 mai 2023**.

Entretien et démontage de la parcelle

Une fois l'installation terminée, l'entretien des jardins et le démontage sera réalisé **par l'équipe des jardiniers du Parc** de Wesserling. Pour les parcelles qui s'y prêtent, cet entretien peut être prolongé jusqu'à fin décembre. Certaines œuvres pourront être décorées et éclairées dans le cadre des promenades nocturnes organisées tout le mois de décembre à l'occasion de l'animation « **Noël au jardin** ».

Les concepteurs sont tenus de préciser si des interventions particulières de gestion sont à mener. Ils doivent également informer l'équipe du Parc des conditions particulières de démontage du projet au cas échéant.

4 - Communication

Accompagnement de la **manifestation**

Dépliants, affiches, plans, panneaux in-situ et articles de journaux réguliers permettront de valoriser le travail des concepteurs sélectionnés pour participer au Festival des Jardins Métissés.

Le site web **www.parc-wesserling.fr** mais aussi la présence active du Parc sur les réseaux sociaux et via sa newsletter permettront de détailler et valoriser chaque jardin sur la base d'images (photo ou vidéo professionnelles ou réalisées en interne) accompagnées de descriptions issues du dossier de communication.

Des **visites guidées quotidiennes** des Jardins sont proposées aux visiteurs. Elles sont réalisées par les jardiniers ayant eux-mêmes participé au montage.

Le Parc de Wesserling est seul responsable de la communication du Festival des Jardins Métissés et assume seul la responsabilité de la signalétique des jardins sur la base des documents fournis par les concepteurs.

L'inauguration de la manifestation, ouverte à de nombreux invités, sera également l'occasion de participer à une conférence de presse ainsi qu'à une inauguration animée et ouverte à de nombreux invités. Cette demi-journée est placée sous le signe de la bonne humeur et permet aux partenaires invités de rencontrer les concepteurs et de les entendre parler de leur œuvre. L'après-midi débute aux alentours **de 15h** par les discours officiels et se poursuit par un parcours menant sur chacune des parcelles avant un moment convivial autour d'un verre.



Affiches
Festival 2022
Féeries nocturnes 2022

Contenu du dossier communication

Un dossier contenant l'ensemble des documents servant pour la communication sera à remettre au format numérique avant le **15 avril 2023**.

Ce dossier doit contenir :

- un mini-texte de présentation des concepteurs (parcours, personnalité...) : 50 mots maximum
- un texte de présentation de l'oeuvre créée pour le Festival : 180 mots max.
- un plan couleur du projet
- une vue au choix du projet (perspective, croquis, axonométrie...)
- vos coordonnées précisant vos adresses/identifiants de présence en ligne en lien avec votre activité (site web, page Facebook, compte Twitter, Instagram, Youtube...) sans oublier les coordonnées d'éventuels partenaires et les logos.

Pass « Concepteur »

Chaque concepteur se verra remettre un **abonnement annuel** lui permettant de venir dans les jardins gratuitement aux horaires d'ouverture du Parc et ceci pendant toute la durée de la manifestation, du **4 juin au 8 octobre 2023**.



Affiches éditées
pour les différents
événements du Parc

5 - Formulaire de candidature

Type de **candidature**

☐ **conception pure** ☐ **conception et réalisation complètes**

Représentant officiel de l'équipe

Nom / Prénom _____

Pseudonyme _____

N° SIRET _____

N° maison des artistes _____

Adresse postale _____

Adresse mail _____

Téléphone _____

Site internet (ou page Facebook, compte Twitter, compte Instagram...)

Equipe

Nom de l'équipe _____

Composition de l'équipe (pour chaque membre : nom, prénom, adresse complète, téléphone et e-mail) :

L'équipe susnommée s'engage à présenter un projet de jardins dans le cadre du 21ème Festival des Jardins Métissés qui se déroulera au Parc de Wesserling du 4 juin au 8 octobre 2023 et déclare expressément avoir pris connaissance du règlement de l'appel à candidature et de ses différentes clauses et l'accepter dans toutes ses conditions.

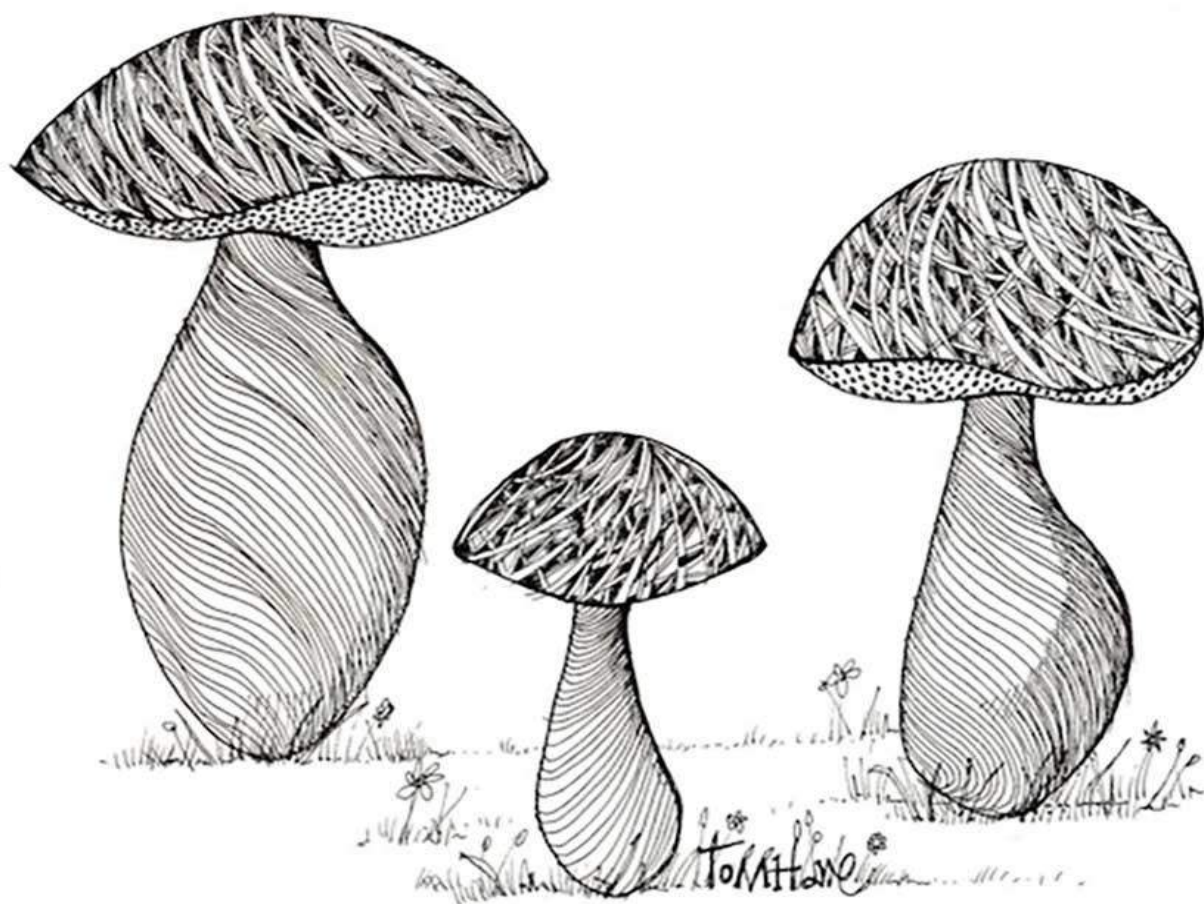
L'équipe s'engage également à faire parvenir à l'organisateur son dossier complet de candidature avant le **18 novembre 2022 à minuit**.

Le _____

A _____

Signature

CATEGORIE INSTALLATIONS PLASTIQUES



1 - Thématique de l'appel à candidatures : déclinaison du thème des « mondes féériques »

Dans les contes, le monde est souvent modifié, les personnages immergés dans des ambiances aux couleurs inversées, aux échelles renversées. La perception est mise à mal, un tourbillon les entraîne loin de leurs repères classiques.

Le but des installations plastiques est de nous faire ressentir cette perte de repères, de nous surprendre et de nous interpeller. Ceci peut se faire de plusieurs façons :

- **jouer sur les échelles**,
 - inverser les couleurs des objets ou des éléments
 - cadrer un point de vue pour ouvrir une porte vers un autre monde
 - mettre en scène une série d'illustrations
 - faire appel à nos 5 sens (diffusion d'odeurs, de sons, des objets à chercher par le regard, solliciter le toucher...)
- ... bref... surprenez-nous !**



2 - Calendrier de la manifestation

18 NOVEMBRE 2022

date limite du dépôt du dossier de candidature

MI DÉCEMBRE 2022

sélection des projets

JANVIER 2023

visite sur site éventuelle

FÉVRIER ET MARS 2023

installation des œuvres dans les jardins

31 MARS 2023

date limite de réception des œuvres

15 AVRIL 2023

date limite de remise du dossier communication (sous format numérique)

4 JUIN AU 8 OCTOBRE 2023

exposition des œuvres retenues

4 JUIN 2023

inauguration des nouvelles expositions en présence des artistes concepteurs

3 - Conditions de participation

Contenu du dossier de candidature

Les candidats adresseront au Parc de Wesserling au plus tard le **18 novembre 2022** avant minuit leur dossier de candidature.

Pièces administratives du dossier :

- formulaire de candidature (cf. p. 31 du cahier des charges),
- fiche succincte présentant vos réalisations antérieures, votre travail.

Pièces du dossier projet :

- une notice explicative développant l'esprit du projet en lien avec la thématique et le site et proposant un titre pour l'oeuvre
- un ou plusieurs croquis permettant de comprendre et d'imaginer l'installation proposée (plan masse, coupes, axonométrie, schémas techniques...)
- un chiffrage détaillé du projet
- un calendrier d'intervention précisant le nombre de jours que nécessitera la mise en œuvre du projet ainsi que le nombre de personnes qui travailleront à sa réalisation.

Ces documents peuvent être remis par courrier ou en mains propres à l'adresse suivante :

Parc de Wesserling – Ecomusée textile

Service Jardins

Rue du Parc

68470 Husseren-Wesserling

Ou envoyés par e-mail sur l'adresse **jardins@parc-wesserling.fr**

Prescriptions techniques

Le Parc accueille chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs avec un public cible constitué majoritairement de familles avec enfants. Le site se veut le plus **ludique** possible proposant de nombreux éléments et parcours interactifs où la manipulation libre de l'ensemble des dispositifs est permise. Malgré une surveillance constante des jardins, nous ne maîtrisons pas les gestes, plus ou moins délicats, de notre public. Tout élément doit donc être conçu pour durer toute la période d'exposition (de mi-avril à mi-octobre).

Au besoin, il vous est possible d'intégrer à votre œuvre une mise à distance des visiteurs (clôture intégrée, structure de sol peu traversable, suspension en hauteur de certains éléments...).

La mise en place de l'œuvre doit être réfléchie pour être le moins invasive possible : pas de fixation traversant des troncs d'arbre, pas de scellement sur les murs de pierre existants, pas de fondations menaçant le système racinaire des végétaux... Dans la mesure du possible, les scellements béton ou fondation béton de taille importante sont à éviter.

La localisation définitive de l'œuvre est définie par l'organisateur en concertation avec le créateur et peut impliquer une adaptation de l'œuvre à l'existant.



Sélection par un jury

Le jury, composé de membres de l'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling (AGAPTW) et des différents partenaires actifs sur le site (Association des Jardins de Wesserling, Communauté de communes de Saint-Amarin, Collectif des possibles...), se prononcera sur la base des différents critères ci-dessous :

- L'**intégration paysagère** de l'œuvre dans l'environnement très diversifié des jardins (espace boisé, potagers, vieux murs de pierre, perspective historique dans l'axe du château...)
- Le rappel de manière anecdotique, humoristique ou artistique de **la thématique de l'année**. La conception doit reposer sur une idée « qui fait mouche » permettant de surprendre et d'étonner le visiteur comme une apparition fugace au détour d'un chemin.
- Le **choix de matériaux** naturels, recyclables ou recyclés ou de matériaux nobles pour réaliser l'œuvre : bois, métal, pierre, terre, branches, textile... Les matériaux issus de plastique, de résine et certains composites sont à éviter dans la mesure du possible.
- **La monumentalité ou le caractère multiple** de l'œuvre : le Parc de Wesserling présente des espaces de très grande taille qui imposent aux installations plastiques une échelle importante soit en termes de taille propre de la structure ou en termes d'occupation d'espace.

L'ensemble des candidats sera prévenu du résultat par courrier électronique.

Propriété intellectuelle

Le projet de conception, les dessins et tous les documents fournis restent la propriété des créateurs. Les documents graphiques peuvent être publiés ou exposés. Les noms de leurs auteurs sont toujours spécifiés. Il en va de même pour les photos qui sont réalisées par l'organisateur. Elles peuvent être utilisées, libres de droit, pour les opérations de promotion de l'évènement et pour sa communication générale sur le site et ceci sans limite de durée.

Les œuvres d'art créées pour la saison 2023 avec le budget consacré à cet évènement restent la propriété de l'organisateur. Le Parc de Wesserling s'engage à mentionner : « Créé pour la saison 2023 du Parc de Wesserling – Année xxxx / Artiste : nom, contact ».

Le Parc peut apporter à l'œuvre, après la première année de présentation de cette dernière au public, des transformations, dès lors qu'elle aura été conservée en vue de nouvelles présentations.



4 - Conditions pratiques de réalisation

Le site d'intervention

Les installations plastiques peuvent s'implanter partout dans le site.

La localisation sera choisie en concertation avec le créateur.

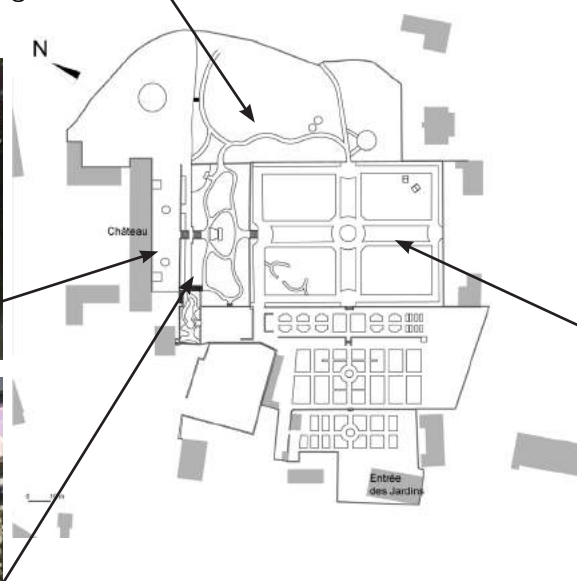
Les principaux espaces disponibles sont les suivants :

- les allées centrales du **jardin régulier** : de grandes bandes de gazon ras, percées d'arabesques de bulbes printaniers et bordées de fruitiers taillés en gobelets.
- le **parc à l'anglaise** : vaste zone au dessin libre composée d'une grande prairie rase en pente douce et d'espaces arborés grâce à des sujets de grande taille.
- la **terrasse des tilleuls** : espace de forme arrondie, entouré de grands tilleuls et occupé en son centre d'une oeuvre datant du Festival des Jardins 2016.
- la **terrasse du château** : vaste parcelle plane et très ensoleillée, située devant la façade sud du château et visible depuis tout le site puisque intégrée dans la perspective majeure du Parc.
- les **terrasses méditerranéennes** : deux grandes terrasses délimitées par des murs de pierres et divisées en plusieurs ambiances différentes, la **grotte**, l'ombre des séquoias et des houx, la perspective centrale et son bassin, les murs occupés par les fruitiers en espaliers.
- la terrasse « feuille » : petit espace densément planté, occupé à ce jour par une belle terrasse bois en forme de feuilles et un promontoire offrant une vue imprenable sur les potagers.

De nombreuses photos des espaces sont disponibles sur le site internet du Parc et sur les réseaux sociaux. Si vous avez néanmoins besoin de plus de précisions sur une zone en particulier, n'hésitez pas à nous contacter !



Parc à l'anglaise



Jardin régulier, allées centrales

Budgets alloués au projet

La possibilité d'intégrer les œuvres plastiques au Festival repose souvent sur un **coup de coeur du jury**. Les œuvres proposées étant très variables dans leur ampleur et leurs matériaux, imposer un budget n'est pas cohérent.

Chaque artiste est laissé libre d'établir le chiffrage qu'il considère cohérent pour sa proposition. Ce chiffrage doit prendre en compte :

- les honoraires pour la création et la réalisation de l'oeuvre,

Pour les artistes habitants en France, la facture d'honoraires doit comporter un numéro de SIRET ou un numéro d'adhérent à la maison des artistes, les autres concepteurs doivent faire figurer un numéro intra-communautaire sur leur facture.

Sans ces éléments, il faudra passer par un contrat de travail. Le montant des honoraires est dans ce cas un montant brut, duquel sera déduit les diverses cotisations.

- les déplacements du créateurs
- la restauration du créateur lors de l'installation de l'oeuvre (l'hébergement étant pris en charge par le Parc – voir paragraphe suivant)
- la présence obligatoire du créateur au vernissage
- la réalisation d'un texte explicatif et de présentation de son œuvre et de sa démarche artistique, accompagné d'un visuel.
- les matériaux utilisés pour la création de l'oeuvre payés sur justificatifs.

L'achat de matériels (outils notamment) et d'équipements de protection individuels ne sont pas compris dans ce budget. Les locations d'engins, les éventuels frais de transport de matériel particulier et l'intervention d'une entreprise extérieure chargée d'une mission spécifique non réalisable par le ou les créateurs doivent être au préalable validés par l'organisateur avant d'être confirmés au fournisseur.

Les dépenses sont remboursables sur présentation d'une facture détaillée complète.

Certaines commandes peuvent être directement effectuées par l'organisateur pour grouper les besoins des différents créateurs et bénéficier potentiellement de tarifs avantageux.

La matière première utilisée et transformée sous forme de création **restera propriété de l'Association de Gestion** et d'Animation du Parc Textile de Wesserling.

Concernant l'**hébergement**, celui-ci sera **assuré par le Parc** pour vos différents passages sur site. Vous serez logés en gîte, chambre d'hôtes ou hôtel. Ces logements pourront être partagés par différents créateurs présents au même moment sur le site.

L'hébergement sera pris en compte dans la limite de **3 personnes par équipe et d'une durée de 2 semaines maximum**.

Le Parc s'occupant de l'ensemble des hébergements directement, aucune indemnité particulière n'est donc prévue pour le logement.



Déroulement du **chantier**

Réunion de découverte des lieux

Une réunion d'échange avec les équipes du Parc et de visite des lieux sera planifiée pour **janvier 2023**.

Cette réunion sur place est obligatoire et permet de définir l'espace le plus à même d'accueillir l'installation plastique, d'adapter éventuellement l'œuvre à cet emplacement choisi en concertation entre l'organisateur et le créateur et d'organiser le futur chantier afin qu'il se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Réalisation sur place

La réalisation des œuvres sur place doit être faite **par les créateurs**. Le Responsable des Jardins surveille la bonne réalisation de l'œuvre dans le respect du projet validé par le jury. Il peut demander des modifications en cours de chantier, notamment concernant la sécurité des visiteurs.

Le calendrier de mise en place devra être scrupuleusement respecté ainsi que le budget prévisionnel. Le démarrage du chantier et la livraison de l'installation devront impérativement avoir lieu un jour de semaine après prise de rendez-vous avec le Responsable des Jardins. L'équipe des jardiniers du Parc ne travaille pas les week-ends et les jours fériés.

Les créateurs sont tenus d'apporter l'outillage et les matériaux nécessaires à leur travail, et doivent être autonomes dans leur installation.

Une équipe technique, sur place, peut être brièvement mise à disposition. Cette équipe n'a pas pour vocation à construire les projets sous la direction des créateurs. Elle peut par contre donner des conseils. Pour toute sollicitation de cette équipe technique, les interventions seront défactuées du budget réalisation sur la base des tarifs énoncés ci-dessous.

Si des travaux sont réalisés par l'équipe du Parc, ils sont déduits du montant de rémunération sur la base de 100,- euros TTC par demi-journée et par personne ou de 30,- euros TTC par heure.

L'appui de **bénévoles** apportant leur aide lors de la réalisation des chantiers sur site est acceptée. Ils pourront être logés par le Parc au même titre que les concepteurs et ceci dans la limite des places disponibles dans le gîte réservé.

Les aménagements doivent être en place au plus tard à la date limite de réception des œuvres soit le **31 mars 2023**.

Entretien et tenue de l'installation plastique

Une fois l'installation terminée, l'entretien et les réparations éventuelles de l'œuvre seront réalisés par **les équipes du Parc**.

A la fin de la période d'exposition (mi-octobre 2023), les œuvres restent la propriété de l'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling.

Le Parc peut apporter à l'œuvre, après la première année de présentation de cette dernière au public, des transformations, dès lors qu'elle aura été conservée en vue de nouvelles présentations.



5 - Communication

Accompagnement de la manifestation

Dépliants, affiches, plans, panneaux in-situ et articles de journaux réguliers permettront de valoriser le travail des artistes sélectionnés pour participer à cette manifestation printanière.

Le site web **www.parc-wesserling.fr** mais aussi la présence active du Parc sur les réseaux sociaux et via sa newsletter permettront de détailler et valoriser chaque oeuvre sur la base d'images (photo ou vidéo professionnelles ou réalisées en interne) accompagnées de descriptions issues du dossier de communication.

Le Parc de Wesserling est seul responsable de la communication de cette manifestation et assume seul la responsabilité de la signalétique des projets sur la base des documents fournis par les créateurs. L'ouverture de l'exposition sera également l'occasion de participer à une conférence de presse ainsi qu'à une inauguration animée et ouverte à de nombreux invités.

Accompagnement de la manifestation

Un dossier contenant l'ensemble des documents servant pour la communication sera à remettre au format numérique avant le **15 avril 2023**.

Ce dossier doit contenir :

- un mini-texte de présentation des créateurs (parcours, personnalité...) : 50 mots maximum
- un texte de présentation de l'oeuvre créée : 150 mots maximum
- un visuel au choix du projet (plan, perspective, croquis...)
- vos coordonnées précisant vos adresses/identifiants de présence en ligne en lien avec votre activité (site web, page Facebook, compte Twitter, Instagram, Youtube...) sans oublier les coordonnées d'éventuels partenaires et les logos.

Pass « créateurs »

Chaque créateur se verra remettre un abonnement annuel lui permettant de venir dans les jardins gratuitement aux horaires d'ouverture du Parc et ceci pendant toute la durée de la manifestation, du **19 avril au 8 octobre 2023**.



Affiches éditées pour les différents événements du Parc

5 - Formulaire de candidature

Nom

Prénom

Pseudonyme

N° SIRET

N° Maison des Artistes

Adresse postale

Adresse mail

Téléphone

Site internet (ou page Facebook, compte Twitter, compte Instagram...)

Le créateur s'engage à participer à l'appel à candidature pour les installations plastiques du Festival des Jardins Métissés 2023 lancé par l'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling, et déclare expressément avoir pris connaissance du règlement de l'appel à candidature et de ses différentes clauses et l'accepter dans toutes ses conditions.

Le _____
A _____

Signature

ANNEXES



Présentation du Parc de Wesserling

1. Histoire générale du site

La manufacture textile

L'histoire du site commence en 1699 lors de la construction d'un pavillon de chasse par le prince-abbé de Murbach, Philippe Eberhard von Lowenstein. Localisé en hauteur, sur une ancienne moraine glaciaire, ce premier château occupe une position stratégique sur la route commerciale liant Le Havre à Bâle et situé non loin des mines d'argent de Moosch. Les premiers jardins sont aménagés en contrebas du bâtiment, sur les terrasses.

C'est en 1762 que l'histoire textile du site commence avec l'installation au château des premiers ateliers d'impression à la planche par la société MM Sandherr Courageot et Cie. La production est dédiée à la fabrication d'indiennes, des toiles de coton imprimées de motifs exotiques colorés.

La proximité de l'eau douce de la Thur, les surfaces des prés attenants permettant tout aussi bien l'étendage des toiles de coton pour séchage que l'extension future des ateliers et la main d'oeuvre disponible habitant les villages voisins ont motivé l'installation de la première fabrique.

En 1802, un tournant se produit lorsque la première filature mécanique est construite. Les activités se déplacent le long de la Thur. Le site est alors la propriété des familles Gros et Roman, entrepreneurs suisses protestants qui font de Wesserling une mico-société.

Des structures sociales sont mises en place (église, école pour les enfants des ouvriers, médecin gratuit...) et les constructions se multiplient (villa des contremaîtres, dépendances, bâtiments industriels...).

En 1862, la manufacture d'impression sur étoffes atteint son apogée avec plus de 6000 ouvriers qui travaillent sur le site. Le château devient résidence des grands patrons et est agrandi. Le jardin est modifié, les terrasses hautes se simplifient et les jardins réguliers sont affectés à la culture potagère et fruitière. Des serres sont adossées aux murs des terrasses. Passionné de jardins, Jacques Gabriel Gros impulse la création du parc à l'anglaise inspiré du bois de Boulogne.

Le « règne » des deux familles durera jusqu'en 1933, date du rachat du secteur « impression » par l'entrepreneur Marcel Boussac. N'habitant pas sur le site, ce dernier fait diviser le château en plusieurs appartements pour les cadres de la manufacture. Les jardins sont voués peu à peu aux cultures potagères, notamment après-guerre où des photos aériennes témoignent d'un jardin régulier totalement divisé en jardins ouvriers.



Vue du site de Wesserling vers 1900



La vérification-expédition en 1921

Le site culturel

La propriété est rachetée en 1986 par le Conseil Général du Haut-Rhin, les premiers travaux de remise en état du site sont engagés.

Le musée textile ouvre ses portes en 1996 et le Parc et son château sont inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 16 février 1998.

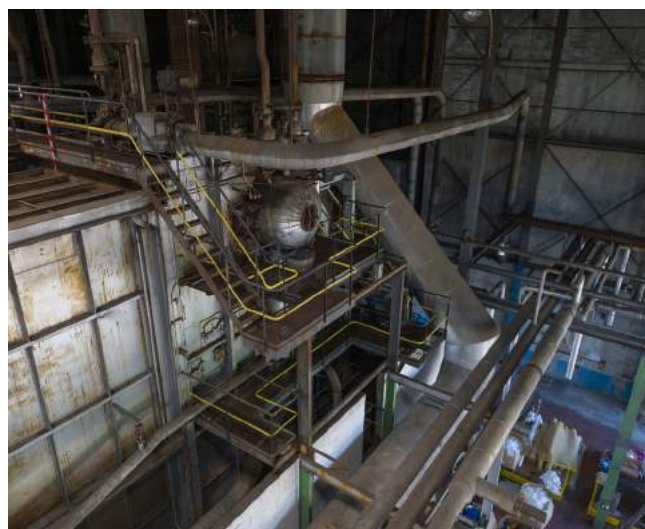
En 2000, une étude de réhabilitation des jardins est menée par une équipe de deux paysagistes qui propose de commencer la restauration par les potagers puis de poursuivre par les terrasses et enfin le jardin régulier.

En 2003, la Manufacture d'Impression de Wesserling ferme définitivement ses portes alors que le premier Festival des Jardins Métissés vient prendre possession des jardins.

Depuis lors, chaque année, une nouvelle thématique est choisie et permet le renouvellement des expositions du musée textile, des aménagements dans la Grande Chaufferie et des projets paysagers dans les jardins.



Le musée textile en 2004



L'intérieur de la Grande Chaufferie en 2012



Premier Festival des Jardins Métissés - Été 2003

2. Les jardins

Labellisés jardins remarquables en 2005, le Parc de Wesserling propose 5 univers complémentaires sur plus de 17 ha : les jardins potagers, le jardin régulier, les terrasses méditerranéennes, le parc à l'anglaise et le parc rural.

L'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling a été créée en 1998. Elle gère les jardins mais également le Musée Textile et la Grande Chaufferie. Elle mène une politique volontariste d'animation et de restauration des jardins, notamment en ouvrant le site à la création artistique et contemporaine.

C'est dans cette optique que le Festival des Jardins Métissés a été lancé pour sensibiliser un public de plus en plus nombreux à l'art des jardins et inviter les générations actuelles à se pencher sur leur histoire.

En parallèle de cet événement annuel, la réhabilitation des différents espaces du Parc se poursuit, sur la base d'une étude datant de 2000 et ayant mis en lumière les caractéristiques propres de chaque espace.

Une description plus approfondie des jardins est proposée en p. 24.

Jardins potagers



Perspective jardin régulier



3. Le musée textile

Le Musée textile s'est installé dans un ancien bâtiment d'impression à la planche de la manufacture. Il présente de manière vivante l'histoire de Wesserling à travers un parcours historique et des démonstrations costumées et théâtralisées dans un espace dédié au textile. Il s'attache également à élargir le discours par la mise en place d'expositions touchant l'art textile de manière générale.

La programmation des expositions temporaires varie tous les ans et offre aux visiteurs la possibilité de découvrir différentes facettes techniques et traditionnelles de l'art textile.

Quelques exemples de programmation :

En 2022

La salle du toucher
Découvertes textiles - Voyager au temps du confinement
Les routes de la soie

En 2019

Inde et indienne
DMC, l'art du fil
Expédition Jules Verne
Le château de Wesserling

Découvertes textiles 2022



Démonstration costumée permanente

Yokoso ! Bienvenue au Japon 2017



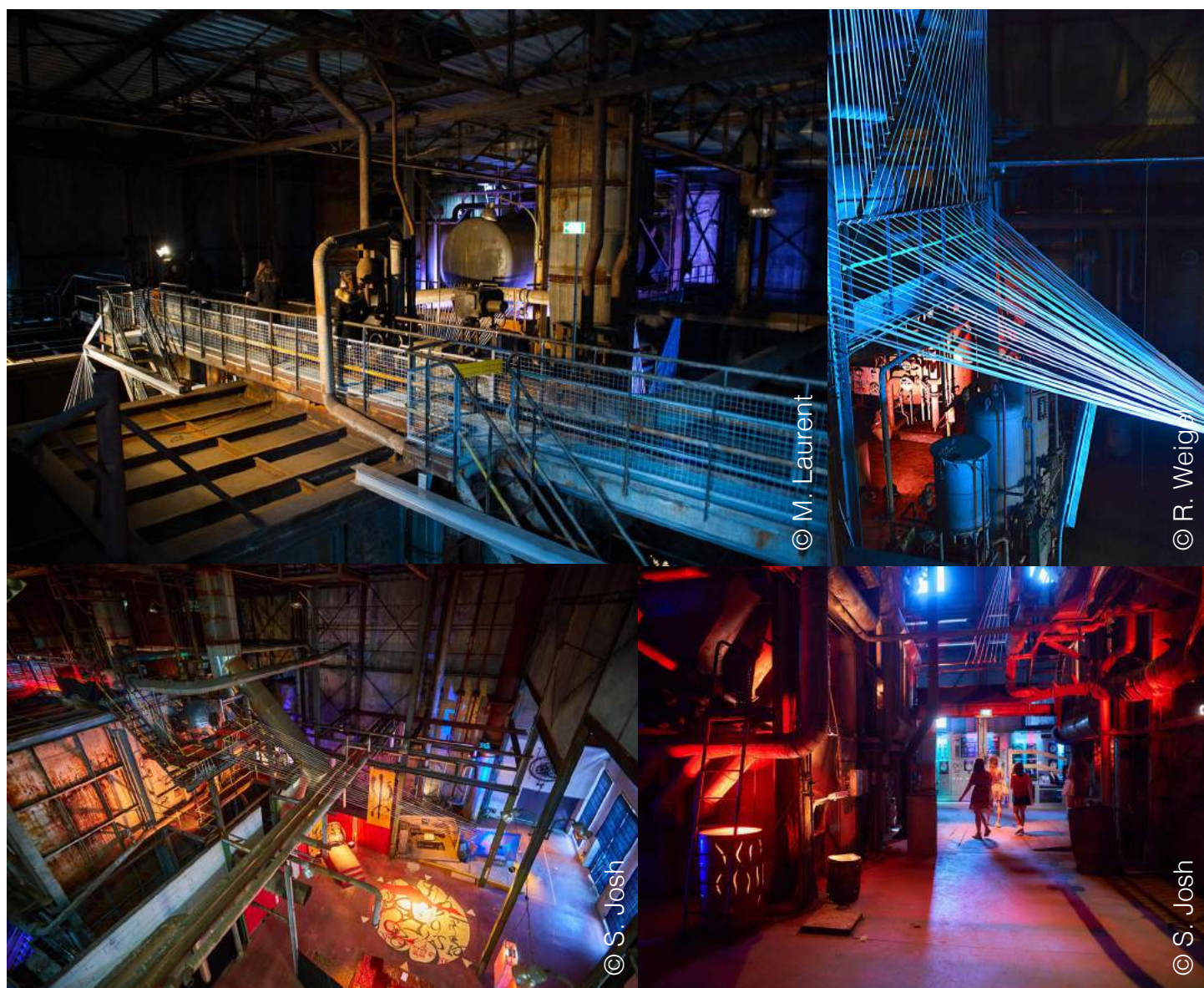
Exposition DMC 2011

4. La Grande Chaufferie

La Grande Chaufferie est l'ancienne centrale thermique du site. Avec ses nombreuses tuyauteries et ses gigantesques chaudières, elle est un lieu emprunt d'émotion et chargé d'histoire.

Tous les dimanches d'avril à octobre, et tous les jours en haute saison, une visite guidée invite les visiteurs à prendre le chemin du charbon, en montant depuis le parking grâce à une longue passerelle menant à plus de 15m de hauteur au sommet des grandes chaudières à charbon puis en redescendant par un parcours inattendu zigzagant entre tuyaux et réservoirs de fonte.

Espace dédié à l'art contemporain, la Grande Chaufferie accueille des œuvres variées, réalisées in-situ ou inspirées du monde industriel et textile et exprimant un autre regard sur la thématique de l'année.



Plans détaillés des parcelles du Festival

1. Vue globale du Parc

Le Parc de Wesserling s'étend sur toute l'emprise de l'ancienne industrie textile. Les bâtiments de production ont été progressivement réhabilités, restaurés et affectés à diverses activités économiques et culturelles.

La partie basse du site

Elle abrite, le long de la Thur, des activités économiques : espaces d'entreprises (notamment dans les anciens sheds), magasins d'usine, Pavillon des créateurs, magasin des producteurs locaux...

Services à la personne

Installés dans des lieux aussi variés que les anciennes écuries ou les maisons des cadres de l'usine, ce sont la crèche de la communauté de communes, les restaurants, l'école de musique...

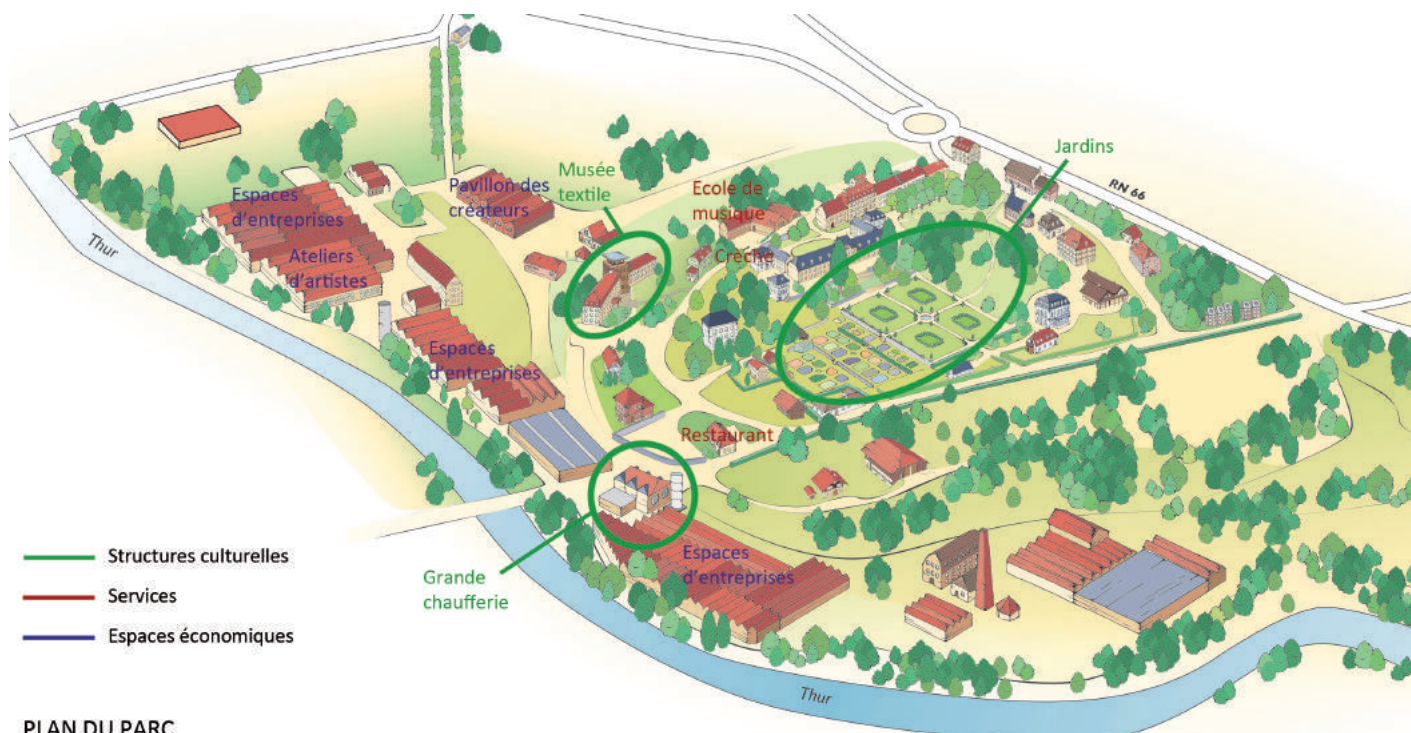
Les logements

Le site de Wesserling présente une particularité étonnante : il est habité à l'année, même dans sa zone coeur.

Petits collectifs en location ou grandes maisons privées, tous les types d'habitats se retrouvent au sein du Parc.

Le site culturel

Musée textile, jardins et Grande Chaufferie sont concentrés dans la zone centrale du site.

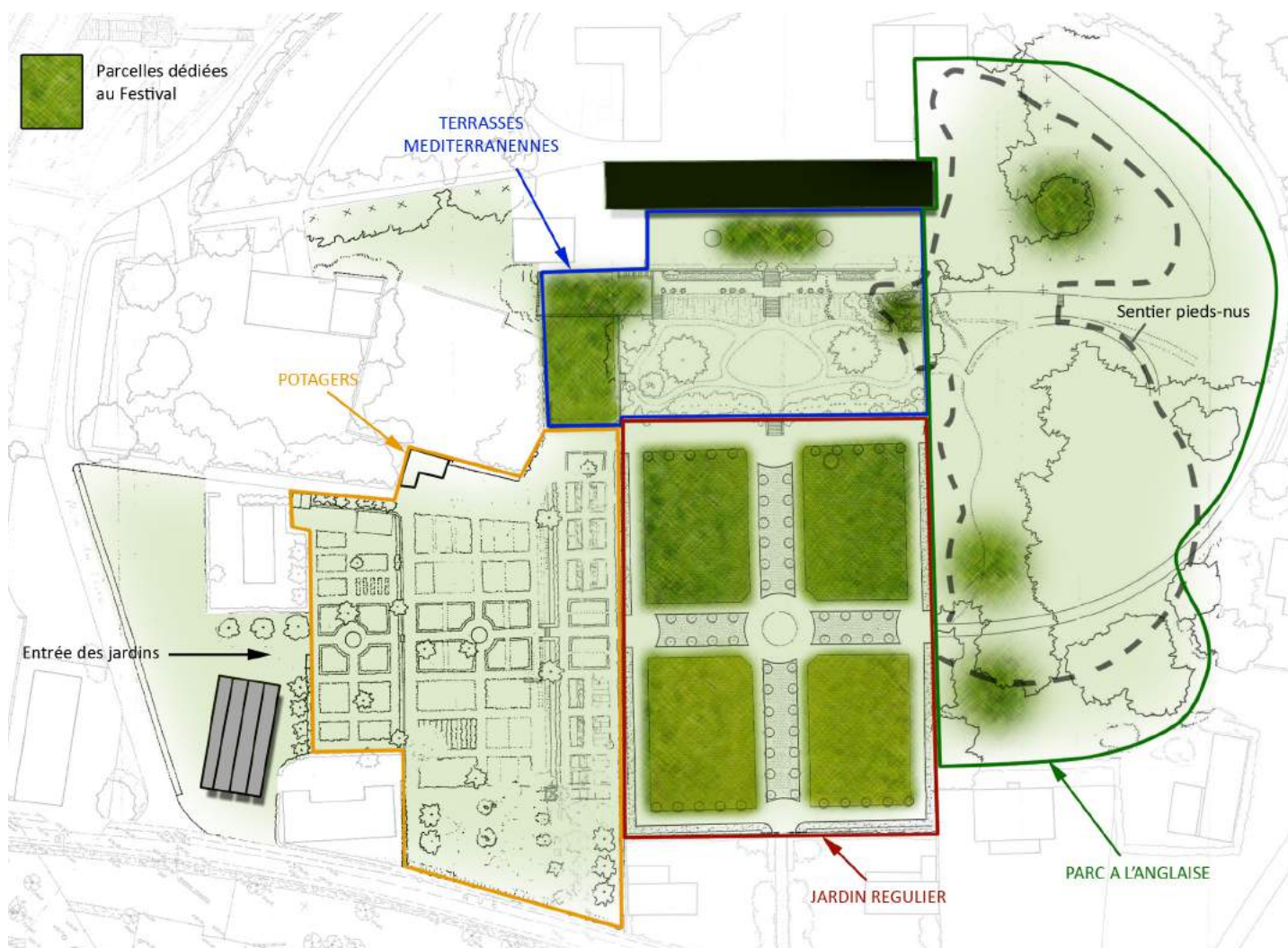


2. Plan des jardins

Les jardins de Wesserling possèdent le label « Jardins Remarquables » depuis 2005 pour 5 jardins différents :

- le jardin régulier : dédié au Festival des Jardins, vous trouverez sa description complète un peu plus loin,
- les terrasses méditerranéennes : trois terrasses successives très ensoleillées, plantées de sujets arborés patrimoniaux, ils accueillent des plantes dites « d'orangerie » (Agrumes et lauriers-roses en pot) et occupent la perspective centrale du site.
- le parc à l'anglaise : espace arboré, très frais en été et consacré au sentier pieds-nus
- les potagers : véritable broderie colorée de légumes, plantes aromatiques et fleurs, il est entretenu et mis en valeur par une association d'insertion partenaire,
- le parc rural : prairie de pâture et de fauche associée aux bâtiments de la ferme et de l'étable, le parc rural est accessible de manière libre.

Plan des jardins



3. Le jardin régulier

Présentation générale

Le jardin régulier, dédié à la production fruitière et maraîchère du temps des grands patrons, accueille aujourd'hui 4 grandes parcelles engazonnées, d'environ 800 m² chacune, dédiées au Festival des Jardins Métissés.

Son nom est dû à son dessin géométrique, axé au centre sur un bassin, actuellement le seul encore en eau du site, et sur 4 parterres centraux formant une grande croix engazonnée. Ces parterres centraux sont plantés de rangées de fruitiers taillés en gobelets et entourés de structures en métal.

Les murs de pierre situés contre le potager et contre les terrasses méditerranéennes sont agrémentés à leur pied de massifs de rosiers.

Le jardin régulier est la partie la plus vaste du Parc et celle où les perspectives prennent une importance toute particulière. Les œuvres proposées pour cet espace doivent être monumentales afin d'être visibles de loin et d'occuper tout l'espace disponible sur les parcelles.



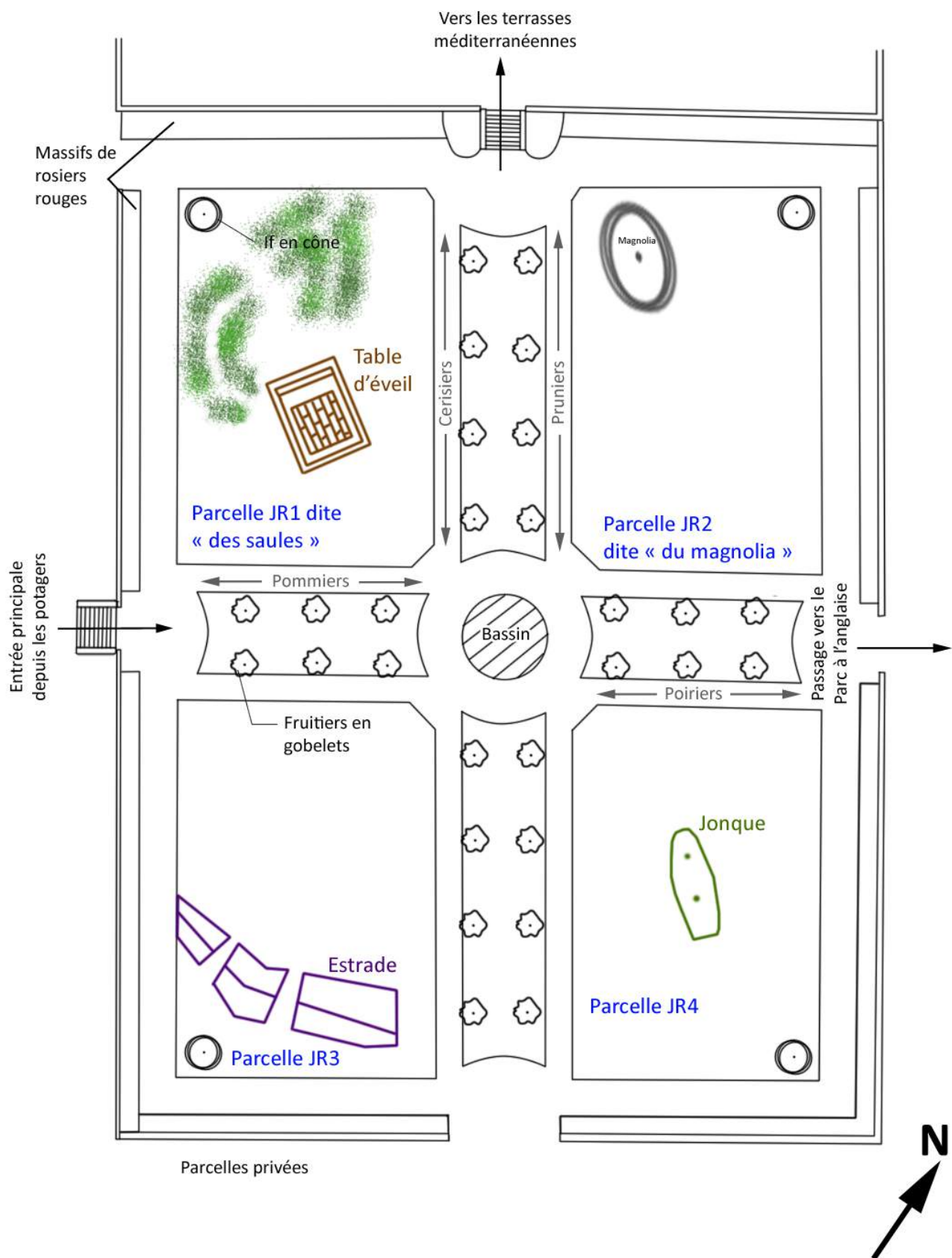
Jardin régulier,
Festival 2019



Montage, Festival 2022



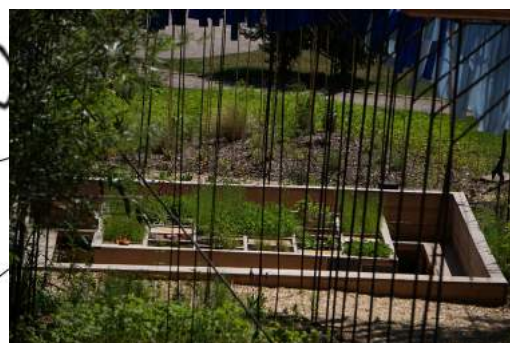
Allée centrale du jardin régulier
Vue sur les fruitiers taillés en gobelets



Parcelle JR1

Parcelle située tout de suite à l'entrée du Jardin Régulier, elle offre une visibilité sur les deux murs de pierres la bordant dont l'un portant un cadran solaire. Totalement plane, elle présente un if sur un angle ainsi qu'un rosier-tige un peu plus au centre de la parcelle.

Une plantation de saules de grande taille occupe le nord-ouest de la parcelle. Ces saules forment une arche végétale mystérieuse qui isole les visiteurs passant sous ses branches du reste du jardin. Pour le Festival 2022, un passage a été creusé autour du centre de la parcelle resté à niveau du sol et des gradins de bois s'enfoncent jusqu'à une table d'éveil.





« Le bois dansant », Mélanie Germain et Laura Ruccolo, Festival 2022



« Le jardin du Fellah », Hugo Carton et équipes du Parc, Festival 2021



« Arborescence », Marc Walter, Festival 2019



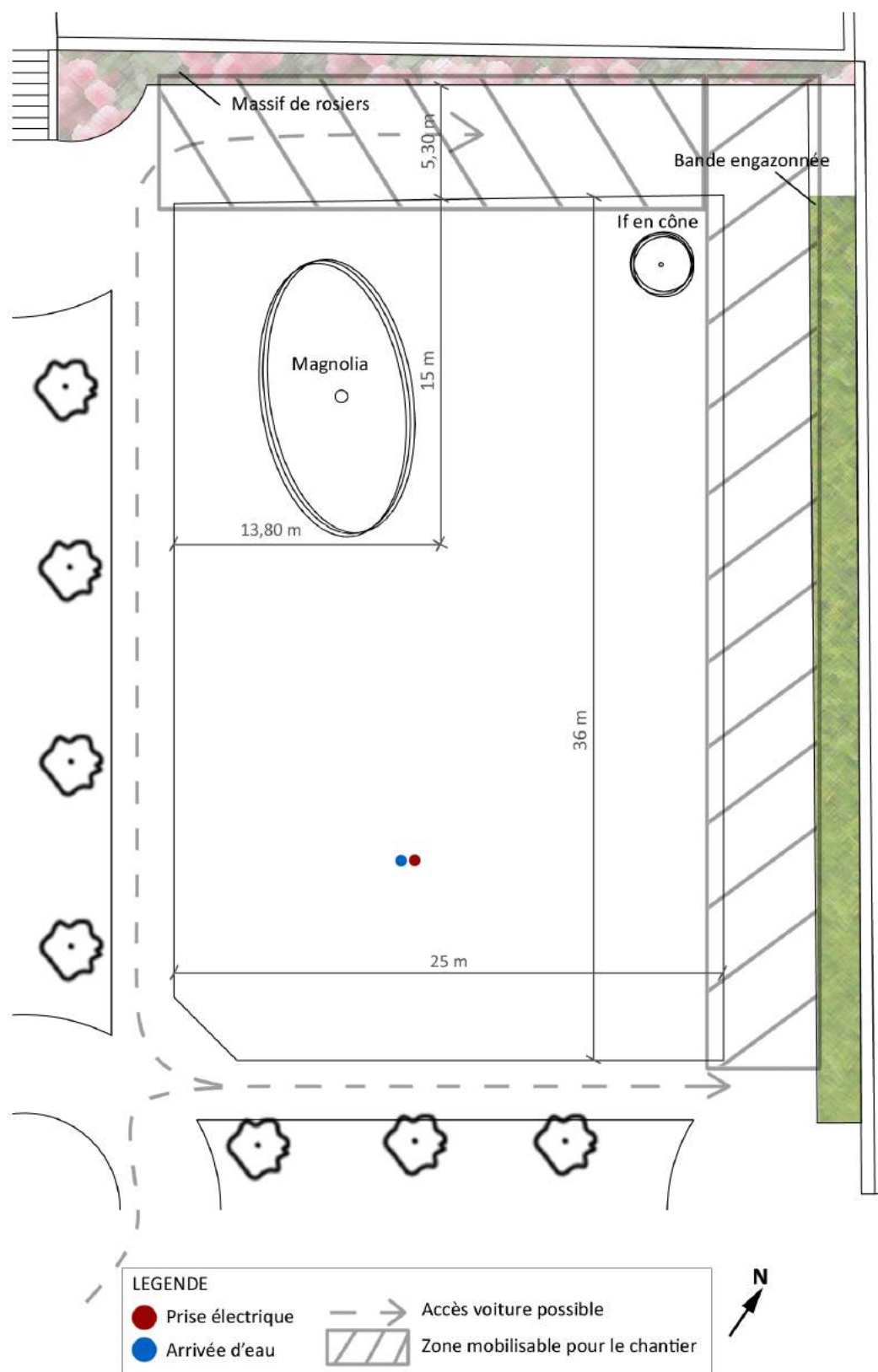
« Les chemins d'Okuyama, retour au bois sacré », Y. Hirano et F. Rich, Festival 2018



« Kiouni, l'éléphant grandeur nature », Déambulons, Festival 2016

Parcelle JR2 dite « du magnolia »

La caractéristique de cette parcelle est de présenter à l'un de ses angles un majestueux magnolia. Vous pouvez en tirer partie si le cœur vous en dit ou ne pas vous occuper de lui étant donné qu'il est excentré et crée lui-même son petit espace où les visiteurs aiment à pique-niquer à l'ombre de ses branches.





« Voyage en terres orientales », Equipes du Parc, Festival 2022



« Impressions d'Inde », Emmanuelle Crosset-Meyer et Thomas Crosset, Festival 2019



« Les jardins du monde flottant », De Vert et de Pierre, Festival 2018



« Tempus fugit », Mélanie Pennel et Julien Berbin, Festival 2016

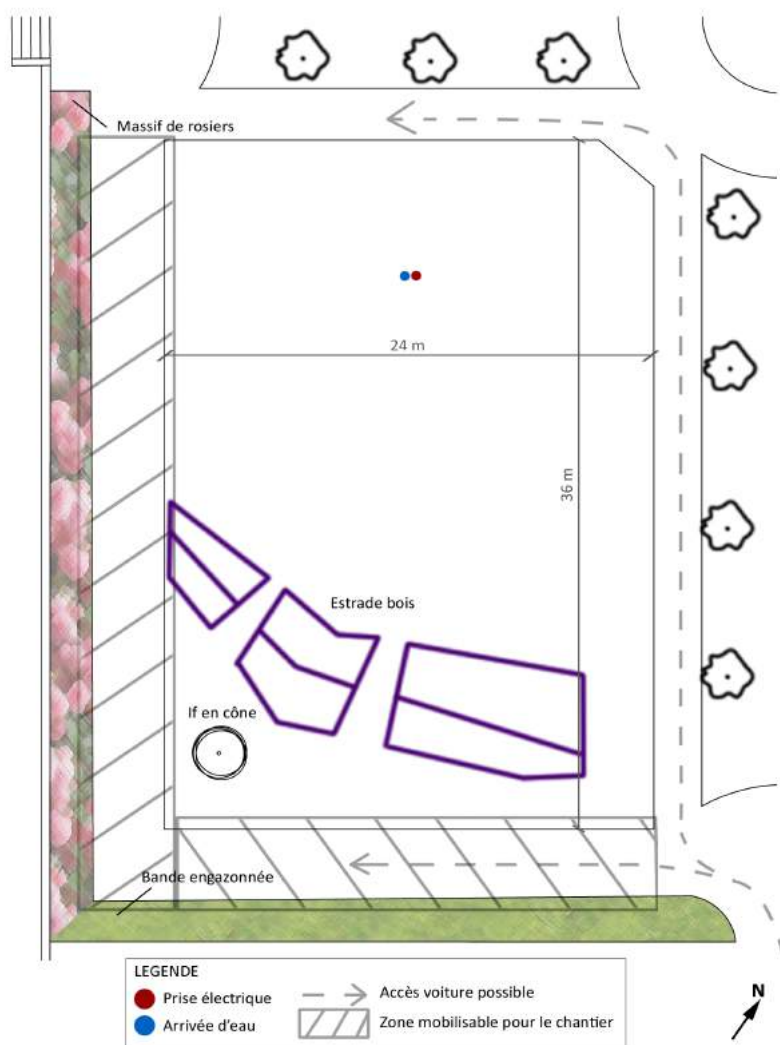


« L'ombrière », Adeline Finez et Julien Blanquet, Festival 2015

Parcelle JR3

Cette parcelle plane et totalement nue (aucun végétal et aucune structure) est la plus indépendante, visuellement parlant, du reste du jardin. Elle est située à droite du parcours principal des visiteurs qui arrivent du jardin potager et son arrière plan est constitué des haies ceinturant le jardin régulier et de la maison privée localisée derrière.

Cette grande neutralité implique un projet de grande ampleur qui aie une véritable identité visuelle. Pour 2022, une grande estrade de bois a été construite sur tout l'arrière de la parcelle. Elle peut être conservée et réinterprétée ou totalement démontée.





« Sur les terres de la rivière sacrée », Marc Walter, Festival 2022



« L'araignée couturière »,
Agence Phytorestore, Festival 2022



« Mowgli adventure »,
Pop Up et Ramya Chuon, Festival 2019



« La Porte de Saknussem »,
F. Rich, Y. Hirano et V. Piednoir, Festival 2017



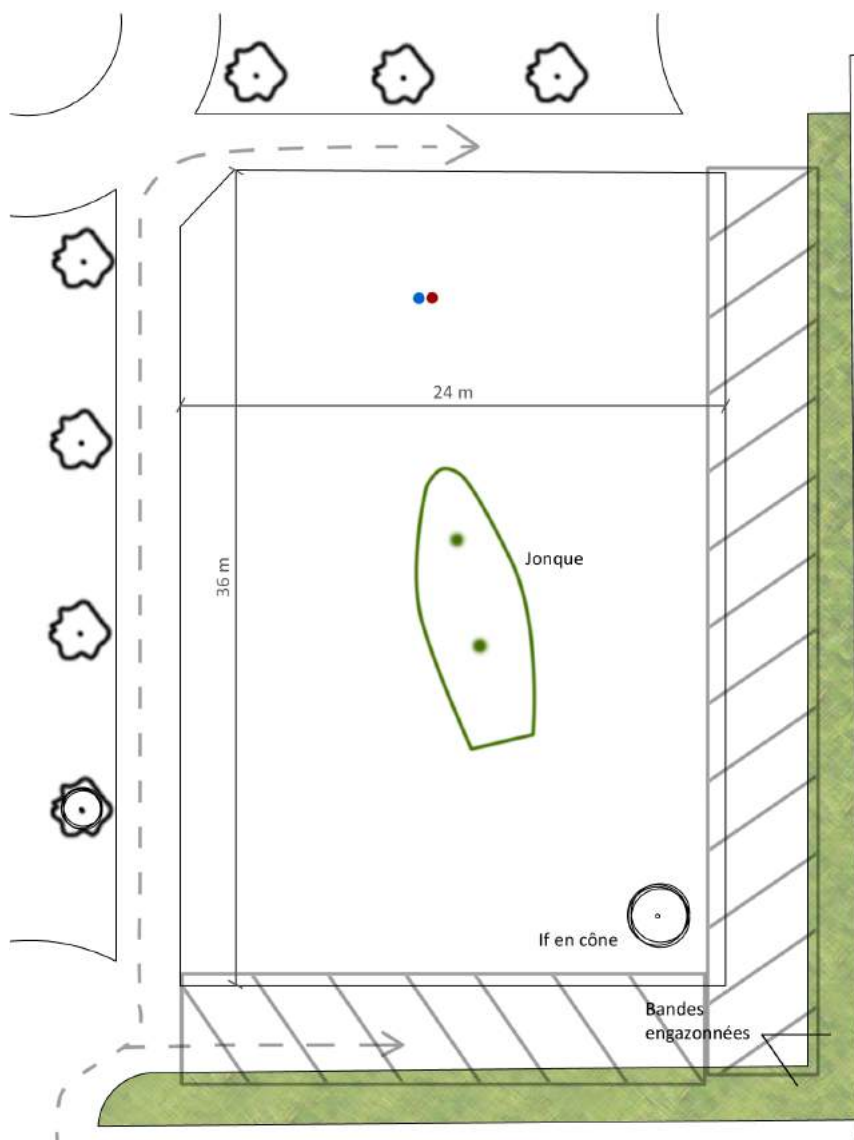
« La maison souterraine »,
Aurélien Lienhard, Festival 2015

Parcelle JR4

Cette parcelle est totalement plane et dépourvue de végétation.

Il nous reste du Festival 2022 une majestueuse jonque chinoise de 10 m de long avec ses 2 mâts de 10 m de haut. Elle est située au coeur d'un dédale de bassins.

Cette jonque ne sera pas démontée et peut servir de base pour un nouveau jardin. Les bassins peuvent être comblés pour s'adapter au nouveau projet.





« La jonque de la destinée », Déambulons et équipes du Parc, Festival 2022



« L'Entre Monde »,
Grenz@nger, Festival 2018



« Le jardin renversé »,
Mélodie Germain et Laura Ruccolo, Festival 2017



« Wesserling' steamer »,
Equipes du Parc, Festival 2016



« Le Brangbalan »,
Association Terdeloups, Festival 2015

4. Les différentes terrasses

Présentation générale

Les terrasses méditerranéennes sont constituées de trois niveaux différents, eux-mêmes en relation avec d'autres parties surélevées ou en pente.

Du haut vers le bas on trouve :

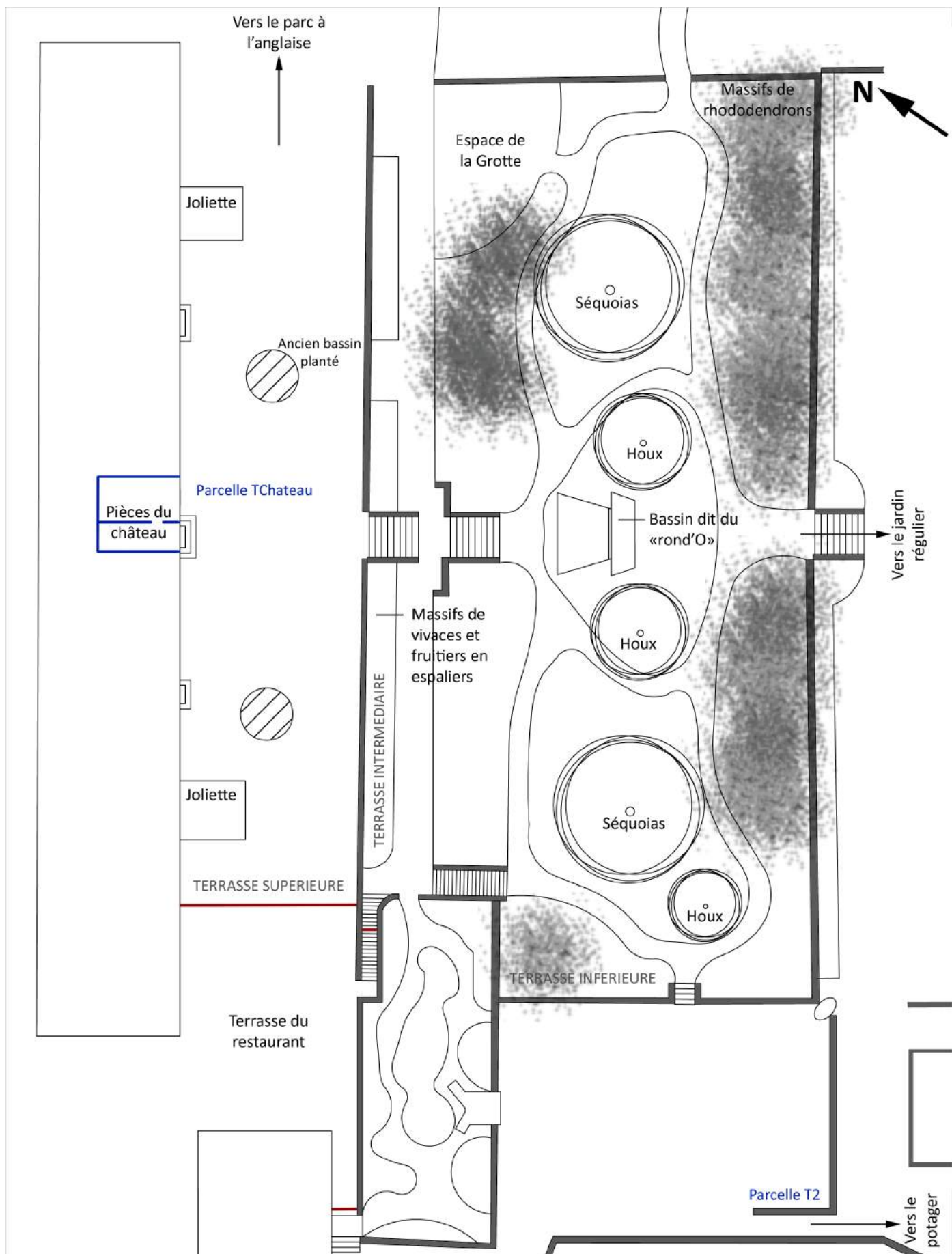
- la terrasse supérieure ou terrasse du château. Un grand espace ensoleillé décrit en p.26,
- la terrasse intermédiaire, longue bande fine occupée par des massifs d'iris, hémérocailles et pivoines au pied de fruitiers en espaliers et longée par un cheminement gravillonné sur lesquels des plantes d'orangerie (agrumes, lauriers roses et camélias) en pot sont positionnées. Cette terrasse est directement en contact avec une toute petite parcelle sur laquelle un promontoire a été construit par l'équipe du Parc pour offrir un point de vue sur la parcelle située en contrebas (T2).
- la terrasse inférieure sur laquelle poussent deux immenses séquoias et trois houx de diamètre imposant. En limite sud (en contact avec les jardins réguliers), cette terrasse est bordée de massifs de rhododendrons gigantesques. En contrebas de cette terrasse, se trouve un espace en pente dans le prolongement de l'allée des aromatiques du potager.



Terrasse
intermédiaire



Terrasse inférieure, vue vers le
château, Festival 2018



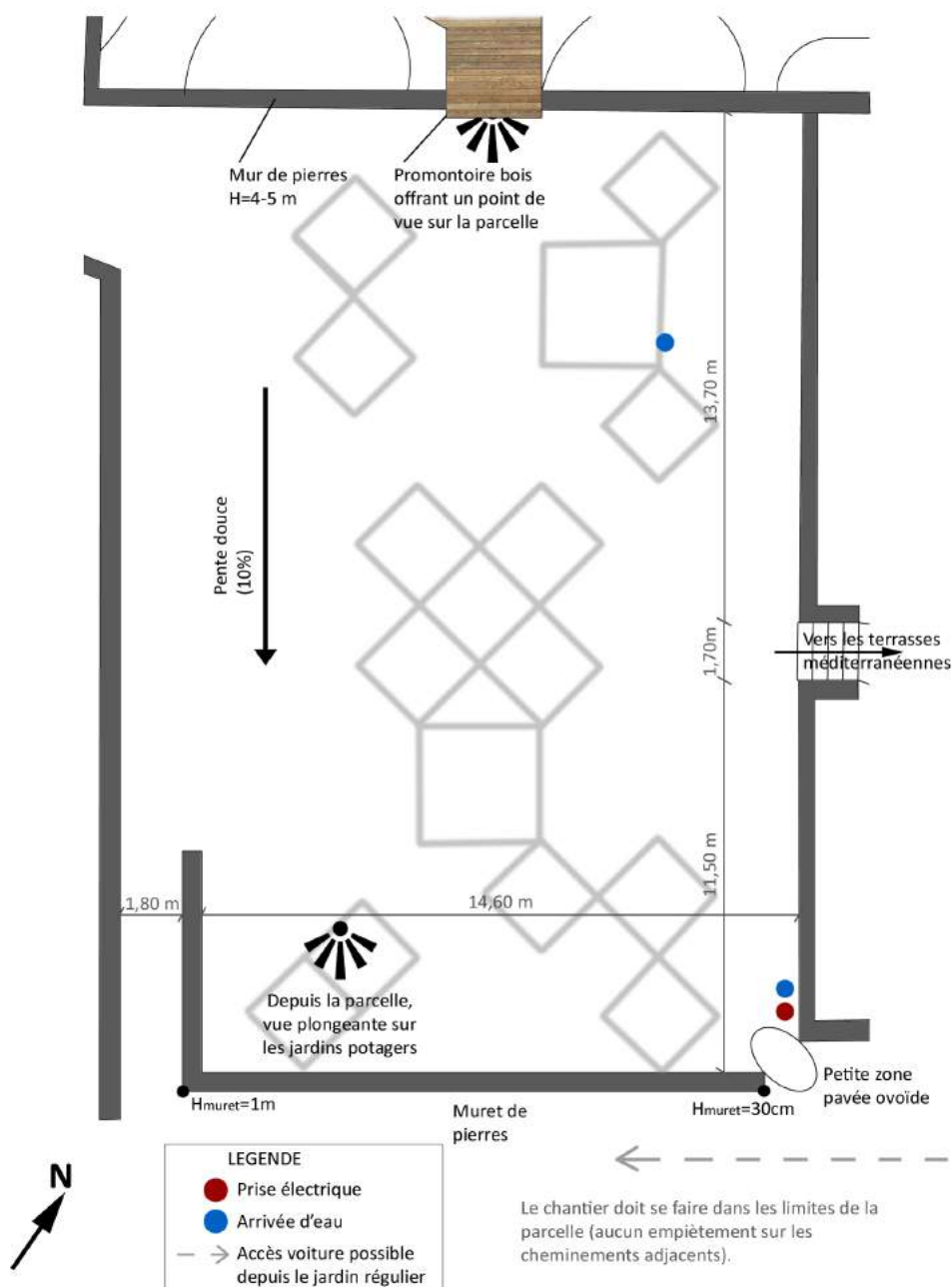
Parcelle T2

D'une surface d'environ 450 m², cette terrasse descend en pente douce vers les jardins potagers. Peu visible depuis le jardin régulier, elle offre un espace d'expression en lien avec la perspective sur l'allée des aromatiques et visible depuis la parcelle T1 grâce au promontoire en bois.

Il est intéressant de tirer partie de cette vision en hauteur pour proposer une parcelle à différents niveaux de perception.

Elle est bordée sur sa partie basse d'un petit muret où les visiteurs aiment à s'asseoir et offre un accès direct grâce à une volée de marches vers la terrasse inférieure.

Le Festival 2022 nous laisse en héritage une série de pergolas de bois organisées selon un motif géométrique rappelant les trames textiles. Les pergolas seront conservées et peuvent être réutilisées.





« Obélisques textiles », Thrace Urban Design, Festival 2021



« Sur les pas de Poucette »,
Collectif Pop Up, Festival 2020



« La Cité perdue »,
Equipe Jardins, Festival 2019



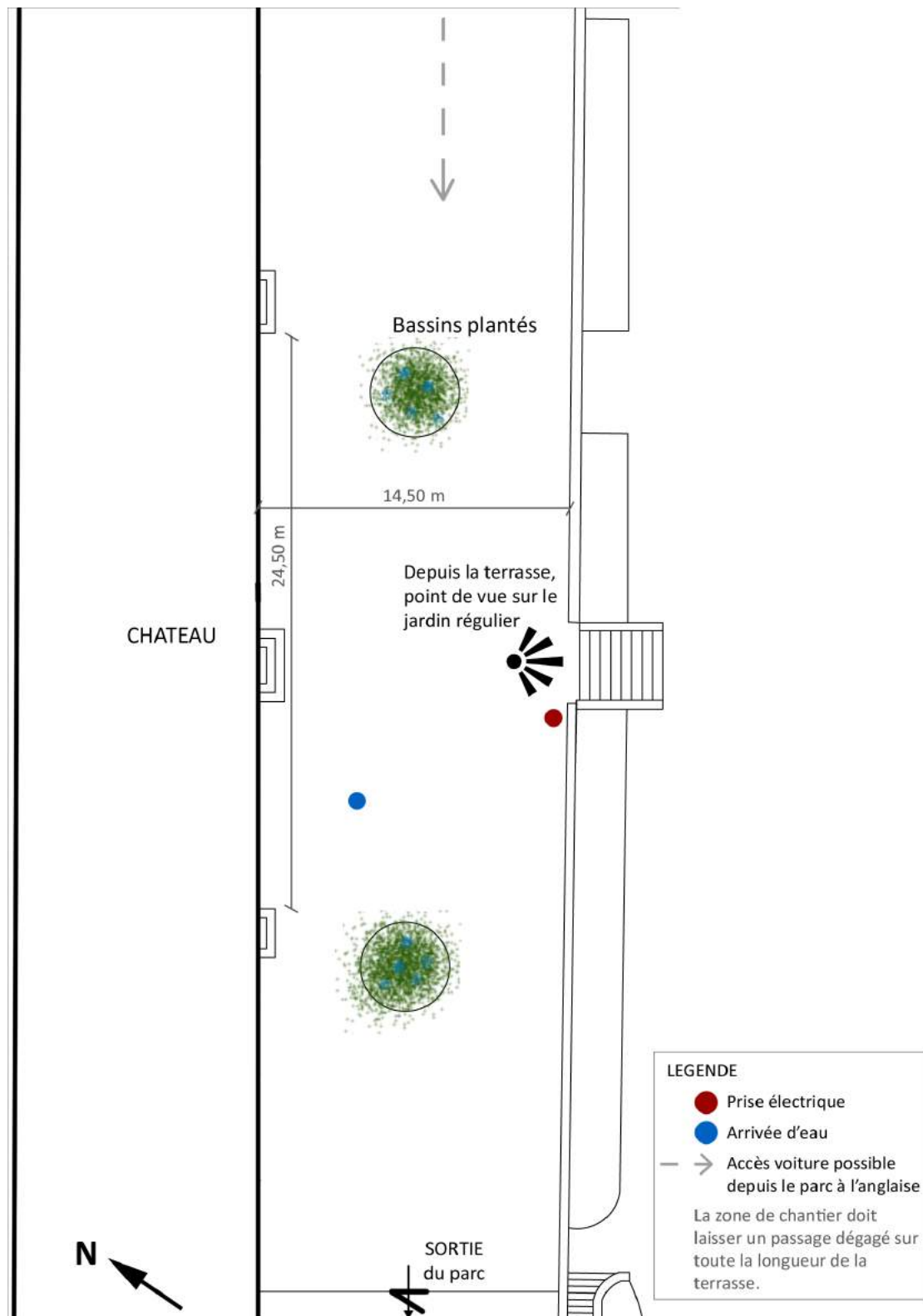
« Mystérieuse moraine »,
Livia Kolb et Robin Chouleur, Festival 2017



« Le rêve de Philéas Fogg »,
Florence Cannavacciuolo et Hervé Munsch,
Festival 2016

Parcelle TChateau

La terrasse supérieure du château est un vaste espace occupé par deux anciennes fontaines à l'intérieur desquelles ont été plantés des massifs de vivaces aux tonalités bleues et blanches. Cet espace plan et très ensoleillé (donc très chaud en été), est un véritable espace d'honneur visible depuis le jardin régulier et offrant un point de vue sur l'ensemble des jardins. La façade du château fait totalement partie de l'espace de la terrasse et peut servir de support à une partie de l'aménagement. Cette parcelle constitue le plus souvent l'aboutissement du parcours de découverte des visiteurs du Parc et se doit donc d'être étonnante et surprenante.





« Le voyage initiatique de Marco », Elie Combelles et Jérôme Goedseels, Festival 2022



« Sound Jungle »,
Michael et Anna Rofka, Festival 2019



« Animaleries »,
Marc Walter, Festival 2017



« Les plantes voyageuses »,
Catherine Baas, Festival 2016



« Coupez-Décollez »,
Les jardiniers nomades, Festival 2015

- FICHE - CONTACT

SERVICE JARDINS

Cécilia HAYER

jardins@parc-wesserling.fr
+33 [0]3.89.38.28.12



SERVICE COMMUNICATION

Pauline PATENOSTRE

communication@parc-wesserling.fr // +33 [0]3.89.38.28.13.



PARC DE WESSERLING ECOMUSEE TEXTILE

Rue du Parc
68470 Husseren-Wesserling
Tél. : +33 [0]3 89 38 28 08
info@parc-wesserling.fr
www.parc-wesserling.fr